Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication : « les journalistes pleinement conscients de leur devoir de faire face aux plans hostiles ciblant l'Algérie » P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Mercredi 18 novembre 2026 / N° 1469 / PRIX 20 DA



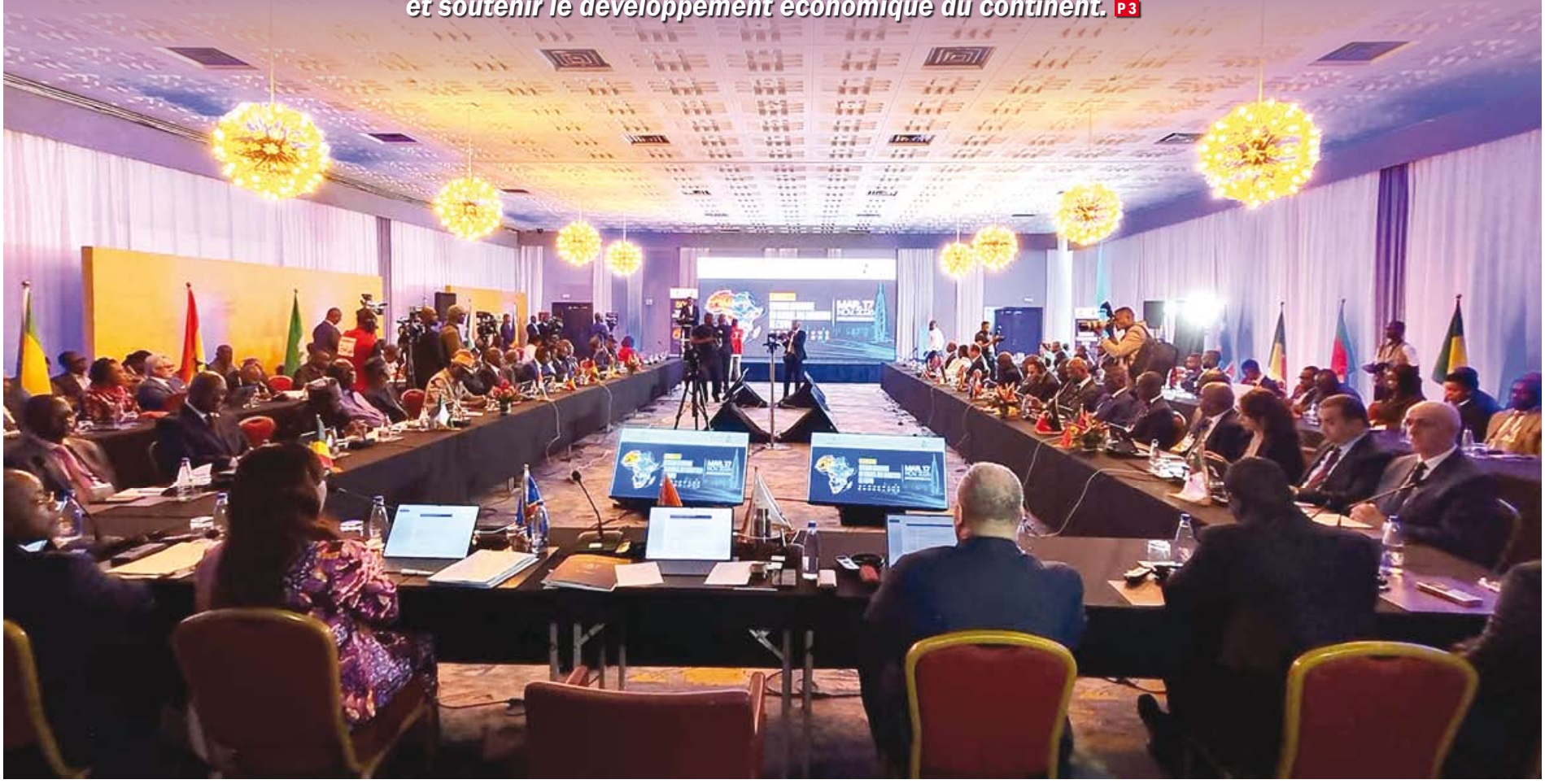
Syndicats, associations et partis mobilisés

Le Portugal se solidarise avec le peuple sahraoui P 16

Financement, infrastructures, compétences...

L'AFRIQUE VEUT SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS ÉNERGÉTIQUES

Donner à l'Afrique les moyens de mieux exploiter ses ressources énergétiques et d'en maîtriser davantage la transformation : tel est l'enjeu des travaux de la 50e session ministérielle de l'APPO à Abidjan. Les débats portent notamment sur les mécanismes de financement, les infrastructures régionales et la formation, autant de conditions essentielles pour renforcer les capacités du secteur et soutenir le développement économique du continent. P3



Le poids de l'histoire, la force des liens

L'OPINION FRANÇAISE PLAIDE POUR UNE RELATION APAISÉE AVEC L'ALGÉRIE P 4



Élections locales du 28 novembre

LES PARTIS PROMETTENT DE RELANCER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL P 2

Éliminatoires de la CAN 2027 / Togo 3 – 0 Algérie

LES VERTS SOMBRENT À LOMÉ, HEMDANI SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Les Verts ont subi une lourde défaite face au Togo (3-0), à Lomé, lors de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2027. Pris de vitesse dès la première période, les hommes de Brahim Hemdani ont encaissé les trois buts avant la pause.
Un revers qui marque le premier faux pas de l'équipe nationale depuis l'arrivée du sélectionneur. P 16



ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Les partis promettent de relancer le développement local

Le treizième jour de la campagne électorale a été marqué par d'intenses activités de terrain menées par les formations politiques et les listes indépendantes. De Béjaïa à Annaba, en passant par Relizane, Aïn Témouchent et Tissemsilt, les interventions ont convergé vers une même question : la capacité des élus locaux à transformer les attentes des citoyens en réponses concrètes.

PAR BOUALEM B

À Béjaïa, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes, Youcef Aouchiche, a défendu un élargissement des prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya. Selon lui, les élus doivent disposer de davantage de moyens d'action pour répondre aux doléances des citoyens et accompagner le développement de leur territoire. Il a appelé les électeurs à soutenir des candidats capables, a-t-il assuré, de porter leurs préoccupations au sein des assemblées. À Relizane, le président d'El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a lui aussi insisté sur le rôle des institutions locales. Il a estimé que les présidents des assemblées populaires communales doivent disposer des marges de manœuvre nécessaires pour accomplir leurs missions et trouver des solutions adaptées aux besoins quotidiens des citoyens. Il a également appelé les électeurs à choisir des représentants compétents et à participer au scrutin. La question de la confiance entre citoyens et élus a occupé une place particulière dans le discours du président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, à Annaba. Il a présenté les communes et les wilayas comme des espaces de citoyenneté et de développement, soulignant que le lien entre la population et ses représentants doit se poursuivre au-delà du vote. Il a également évoqué le potentiel économique de la région et appelé à moderniser l'industrie, à renforcer la compétitivité des entreprises et à encourager les investissements productifs. À Aïn Témouchent, Fatma Zahra Bensafi, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique, a mis l'accent sur la connaissance du terrain. Pour répondre aux besoins d'une région, a-t-elle expliqué, les élus doivent en connaître les ressources et les particularités, savoir hiérarchiser les priorités et assurer le suivi des projets. Elle a cité les possibilités offertes par l'agriculture, le tourisme, la pêche et l'aquaculture, estimant que ces secteurs peuvent contribuer à rendre l'économie locale plus productive. À Tissemsilt, le chef du parti Voix du peuple, Lamine Osmani, a plaidé pour des programmes réalistes, élaborés autour des préoccupations des habitants. Il a notamment évoqué le potentiel touristique de la wilaya, avec ses forêts et ses sources thermales, qui pourrait soutenir l'activité économique et élargir les perspectives de développement. D'un meeting à l'autre, les candidats et responsables politiques ont ainsi placé les assemblées locales au centre de leurs propositions. Les discours ont mis en avant l'autonomie des élus, la connaissance des territoires, la participation citoyenne et la valorisation des ressources régionales. Le débat porte désormais moins sur les promesses générales que sur la capacité des futurs élus à agir, à décider et à produire des résultats visibles dans les communes et les wilayas. ■



AADL3, BaridiMob et Evva Travel Agency ciblés

La DGSN traque les victimes d'un vaste réseau d'escroquerie



Conformément à l'article 26 du Code de procédure pénale et sur réquisition du parquet près le Pôle pénal national de lutte contre la cybercriminalité (Cour d'Alger), le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), relevant de la DGSN, a lancé un appel public à témoins et aux victimes. Cette démarche judiciaire intervient à la suite du démantèlement d'un réseau criminel structuré, spécialisé dans l'escroquerie en ligne à grande échelle. Selon les éléments communiqués, les mis en cause recouraient à de faux liens et à des applications miroirs usurpant l'identité de l'« AADL3 », du service financier « BaridiMob » et de l'agence « Evva Travel Agency ». Ils utilisaient également plusieurs comptes courants postaux (CCP) et numéros de téléphone mobile frauduleux. Le SCLCO invite toute personne disposant d'informations susceptibles de contribuer à l'enquête, ainsi que toute victime ayant été escroquée par les suspects identifiés, à se rapprocher de son siège à Saoula (Alger), de ses représentations régionales ou du commissariat de police le plus proche, afin de déposer plainte ou de fournir son témoignage.

UNE COMMUNE À L'HEURE DES GRANDS CHANGEMENTS

La liste 101 veut repenser l'avenir de Oued-Ghir

PAR NASSIM TERKI

Faire face à la croissance de Oued-Ghir et répondre aux nouveaux besoins de ses habitants : c'est autour de cette ambition que s'articule le programme de la liste indépendante 101, intitulé « Pour un projet de développement ». Le collectif de citoyens qui la compose entend proposer une autre manière de gérer la commune, en accordant une place importante à l'urbanisme, aux équipements publics et à la participation des habitants. Dans sa présentation, la liste rappelle que Oued-Ghir a profondément changé. L'extension de la cité Ighzer Ouzarif, également appelée cité El Mokrani, a considérablement modifié le paysage de la commune. Les besoins en écoles, en structures de santé, en transport et en services publics ne sont plus les mêmes. Pour le collectif, il devient nécessaire de sortir d'une gestion conçue pour une petite commune à dominante villageoise et de préparer Oued-Ghir à son évolution urbaine. La maîtrise de cette extension figure ainsi parmi ses premières préoccupations. Ses membres proposent de mieux exploiter les instruments d'urbanisme, notamment les PDAU et les POS, afin de freiner les constructions anarchiques et de préserver les terres agricoles. Ils souhaitent également engager des discussions avec la population et les autorités sur la possibilité d'ériger Oued-Ghir en daïra. La création d'une commune distincte pour la cité El Mokrani est également évoquée dans le programme. Les déplacements quotidiens constituent un autre problème auquel la liste entend s'attaquer. Pour réduire les embouteillages, elle propose de revoir la circulation entre les différentes localités et de renforcer le transport urbain. Le collectif souhaite notamment relancer le projet d'un train de banlieue sur la ligne de la Soummam, avec des arrêts à El Kseur, Thaourirth Larbaa, Oued-Ghir, Mellala et Béjaïa. Il préconise également la réhabilitation des routes communales, l'aménagement du chemin Sonatrach entre Ibachiren et Oued-Ghir, ainsi que l'étude d'un projet de téléphérique reliant les cités El Mokrani et Fatma N'Soumer au centre urbain. Les écoles et les structures de santé ne sont pas oubliées. Le programme prévoit la construction de nouvelles écoles et salles de classe, l'inscription de projets de CEM et de lycées en fonction des besoins, ainsi que le renforcement du transport scolaire. Les membres de la liste souhaitent aussi améliorer l'entretien des établissements et l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques. En matière de santé, ils comptent travailler avec les responsables du secteur afin de renforcer les soins de proximité et de faciliter l'accès aux services médicaux. Le collectif entend, par ailleurs, accorder davantage d'attention aux familles en difficulté. Il propose de mieux accompagner les demandes liées au logement rural, à l'autoconstruction et au logement social, tout en associant les associations aux actions de solidarité dans les villages et les quartiers. Pour dynamiser l'activité économique de la commune, la liste indépendante 101 mise également sur les ressources locales. L'agriculture, les services et la petite industrie sont identifiés comme des secteurs à soutenir. Parmi les projets avancés figurent la création d'un marché de fruits et légumes à El Mokrani, l'aménagement d'espaces destinés aux banques, aux assurances et aux entreprises, ainsi que la modernisation du stade municipal afin d'accueillir des manifestations sportives et culturelles. Le programme prévoit également de renforcer les moyens de collecte des déchets, notamment par l'acquisition de camions-bennes, et de s'attaquer au problème des rejets liquides. L'amélioration des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité figure aussi parmi les priorités, avec le recours à l'énergie solaire dans les établissements publics. Enfin, les membres du collectif souhaitent redonner toute sa place à la culture, au sport et à l'artisanat, des activités qu'ils considèrent comme faisant partie de l'identité de la commune. Ils proposent de soutenir les associations, de créer des espaces de rencontre et de mettre en place un conseil consultatif afin de les associer aux décisions locales. La liste indépendante 101 défend également une gestion plus transparente, fondée sur la formation des employés communaux et l'utilisation rationnelle des moyens disponibles. Ses membres précisent que la mise en œuvre du programme dépendra des résultats des élections et de leur représentation au sein de l'exécutif communal. En cas de majorité, ils se disent disposés à engager des discussions avec les autres listes et formations politiques afin de parvenir à un programme commun. Pour ce collectif, le développement de Oued-Ghir ne peut se faire sans la participation de ses habitants, appelés à prendre part aux choix qui engagent l'avenir de leur commune. ■

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FINANCEMENT, INFRASTRUCTURES, COMPÉTENCES…

L'Afrique veut se donner les moyens de ses ambitions énergétiques

Le financement et le renforcement des capacités de l'industrie pétrolière et gazière du continent figurent parmi les principaux enjeux de la 50e session du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), ouverte hier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec la participation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

PAR MAHREZ Z



Les travaux ministériels sont également consacrés à l'examen des perspectives de développement de l'organisation, de ses mécanismes de gouvernance et des projets engagés à l'échelle continentale. Présidée par le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, président en exercice de l'APPO, cette session a réuni les ministres et les responsables des secteurs pétroliers des pays membres. Mohamed Arkab était accompagné du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que de plusieurs cadres du secteur, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Les discussions ont notamment porté sur « le renforcement du contenu local, le développement de l'industrie du gaz et du raffinage, l'amélioration des infrastructures et de la logistique régionales, ainsi que le développement des ressources humaines et de la formation ». Autant de priorités qui traduisent les principaux axes de coopération retenus pour améliorer la valorisation des ressources pétrolières et gazières africaines et renforcer les capacités industrielles du continent, selon la même source. Pour les pays producteurs, la mise en place de mécanismes de financement adaptés constitue un enjeu majeur pour accompagner la valorisation des ressources et le renforcement des infrastructures énergétiques. La Banque africaine de l'énergie (BAE) s'inscrit ainsi parmi les initiatives de coopération portées par l'organisation. Le communiqué rappelle que la création de cette institution, le 31 octobre 2026 à Abuja, au Nigeria, conjointement par l'APPO et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), vise à ouvrir de nouvelles perspectives pour le financement des projets énergétiques. Les travaux de cette 50e session prévoient également l'examen du rapport du secrétaire général, Farid Ghezali, des recommandations du Conseil exécutif et des rapports des commissions spécialisées, notamment celles chargées de la stratégie à long terme, de l'audit, des finances et du budget. Les ministres devaient aussi examiner des propositions de modification des documents et des statuts de l'organisation, ainsi que l'état d'avancement de plusieurs projets, dont l'achèvement de la « Tour de l'APPO », qui abrite son siège en République du Congo, et les préparatifs du premier sommet des chefs d'État des pays membres. Membre fondateur de l'APPO, créée en 1987 à son initiative et à celle de plusieurs pays africains producteurs de pétrole, l'Algérie entend poursuivre son soutien à l'organisation et à ses initiatives de coopération. Le ministère des Hydrocarbures souligne ainsi l'engagement de notre pays à contribuer à « la coordination des politiques et l'unification des visions entre les États membres », afin de renforcer la valorisation des ressources énergétiques africaines. Cette démarche porte également, selon la même source, sur le développement des industries de transformation et des infrastructures, le renforcement des capacités technologiques et humaines, ainsi que la contribution du secteur à la sécurité énergétique et au développement économique durable du continent. Sur le plan institutionnel, le Conseil ministériel devait également examiner « la désignation du président et du vice-président pour 2027, la fixation de la date et du lieu de la prochaine session, ainsi que les projets de décisions soumis à son approbation ». L'APPO regroupe actuellement 18 pays membres : l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Tchad, le Ghana, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Soudan. ■

AFRIQUE DU NORD

La BAD relève ses anticipations de croissance à 4,7 %

Les perspectives économiques de l'Afrique du Nord s'améliorent pour 2026, selon les dernières estimations de la Banque africaine de développement (BAD), qui table désormais sur une croissance de 4,7 % dans la région, contre 4 % dans ses projections de mai. Dans la mise à jour de novembre de son rapport sur les performances et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique, l'institution fait état d'un redressement de l'activité dans plusieurs économies nord-africaines, mais souligne également la persistance des tensions sur les équilibres budgétaires et extérieurs de plusieurs pays de la région. Cinq des six pays d'Afrique du Nord devraient enregistrer une croissance d'au moins 4 % en 2026. Cette évolution s'accompagne toutefois de disparités sur le plan des équilibres macroéconomiques. L'inflation en Afrique du Nord devrait, en outre, s'établir à 9,5 % en 2026, contre 9,9 % dans les projections de mai. Cette estimation reste inférieure à la moyenne continentale, également attendue à 9,5 %, mais recouvre des situations nationales contrastées. L'Égypte et la Libye figurent parmi les douze pays africains pour lesquels la BAD prévoit une inflation à deux chiffres cette année. Sur le plan budgétaire, le déficit de la région devrait atteindre 5,7 % du PIB en 2026, contre 7,8 % dans les prévisions précédentes. Cette révision favorable de 2,1 points n'empêche toutefois pas l'Afrique du Nord de conserver le déficit budgétaire le plus élevé parmi les cinq régions du continent. La Banque relève ainsi la persistance des besoins de financement des économies nord-africaines. La situation des comptes extérieurs fait également ressortir des tensions. Le rapport indique que le déficit du compte courant de la région est désormais estimé à 3,2 % du PIB en 2026, contre 2,9 % dans les projections de mai. Cette dégradation intervient alors que les perturbations des approvisionnements et la hausse des prix des matières premières exercent des pressions sur les économies importatrices d'énergie. La BAD souligne notamment les répercussions du conflit au Moyen-Orient sur les pays africains, à travers les perturbations du trafic maritime, l'augmentation des coûts énergétiques et le renchérissement des engrais. En Afrique du Nord, les économies importatrices nettes de produits pétroliers, notamment l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, sont particulièrement exposées à la hausse de la facture énergétique. Le secteur touristique pourrait également être affecté par la baisse des arrivées de visiteurs en provenance des pays du Golfe. À l'échelle continentale, la BAD prévoit une croissance moyenne de 4,6 % en 2026, contre 4,5 % en 2025, avant un léger repli à 4,5 % en 2027. Cette nouvelle estimation pour 2026 représente une hausse de 0,4 point par rapport aux prévisions publiées en mai. L'Afrique de l'Est devrait rester la région la plus dynamique, avec une croissance de 6,7 %, suivie de l'Afrique du Nord, à 4,7 %. L'Afrique de l'Ouest devrait enregistrer une progression de 4,6 %, contre 4,2 % pour l'Afrique centrale et 2,8 % pour l'Afrique australe. L'inflation continentale devrait poursuivre son ralentissement, passant de 13,4 % en 2025 à 9,5 % en 2026, puis à 8,9 % en 2027. Le déficit budgétaire global, dons compris, devrait également se réduire progressivement, passant de 4,5 % du PIB en 2025 à 4,3 % en 2026, puis à 4 % en 2027. Malgré cette évolution, la dette publique demeure une source de vulnérabilité. Son ratio moyen par rapport au PIB, estimé à 62,6 % en 2025, devrait reculer à 60,7 % à l'horizon 2030. La BAD relève néanmoins le poids croissant du service de la dette et les contraintes qu'il exerce sur les dépenses publiques.

M. Z.

Éditorial l'EXPRESS

LE SAHEL, NOUVEL HORIZON ÉCONOMIQUE

PAR MAHDI B

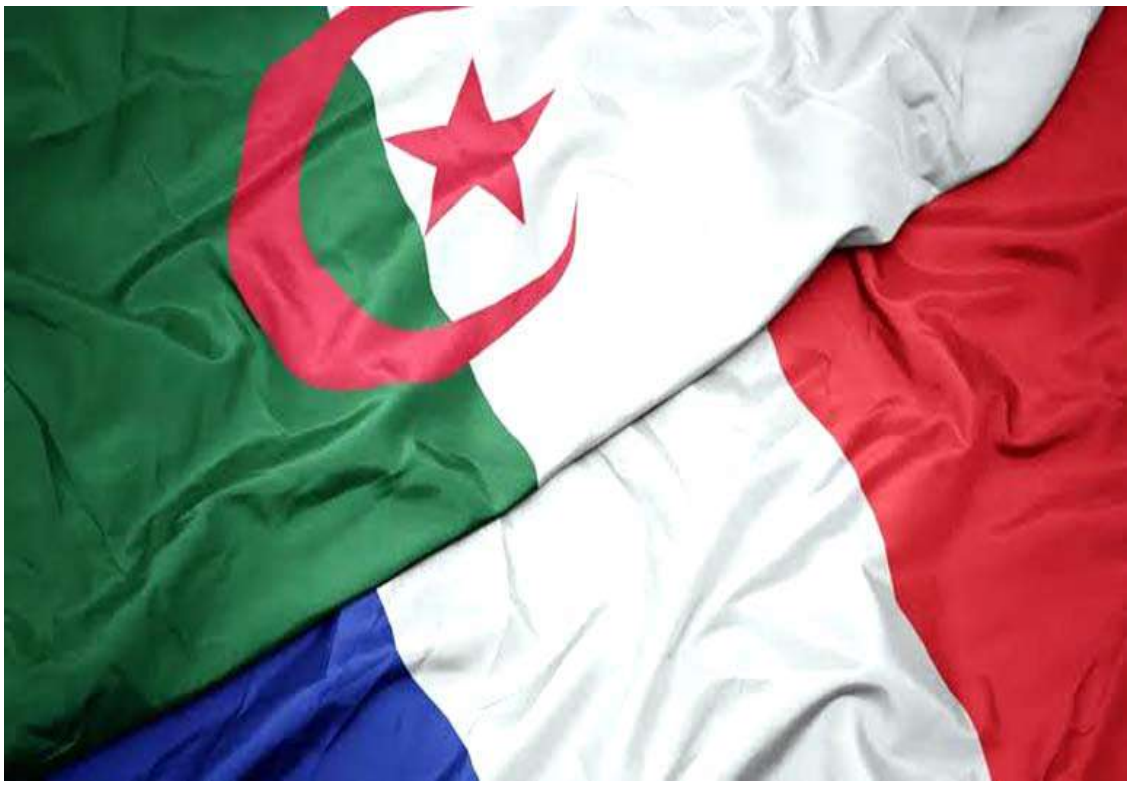
Nouvelle avancée de l'Algérie dans la mise en place d'un vaste espace économique et commercial avec le Niger et, plus largement, avec les pays du Sahel. La création d'une zone franche commerciale à In Guezzam s'inscrit dans la volonté des autorités de structurer progressivement de grands espaces économiques appelés à s'étendre à l'ensemble des pays du Sahel, puis, au-delà, vers l'est et l'ouest du continent africain. Cette zone est notamment destinée à accueillir des activités commerciales et d'exportation. Sa mise en place revêt une importance stratégique pour les opérateurs économiques locaux et ceux des villes frontalières, mais également pour les acteurs des autres pays de la région, notamment le Mali et le Burkina Faso. Le maillage commercial et économique de cet espace sahélien, jusqu'à présent éloigné des grandes routes commerciales traditionnelles, que l'Algérie construit progressivement, projet après projet, grâce à ses propres investissements et à son savoir-faire, pourrait devenir, à terme, un point de départ pour un nouveau dynamisme économique au Sahel. Une région appelée à se rapprocher des circuits de la modernité, à bénéficier d'infrastructures mieux développées et à s'inscrire davantage dans une dynamique de développement. Il convient, à cet égard, de rappeler les projets structurants que l'Algérie s'emploie à concrétiser dans cette région, notamment au Niger. Parmi eux figurent le projet de gazoduc destiné à acheminer le gaz du Nigeria vers l'Algérie, puis vers l'Europe, les centrales électriques qu'Alger prévoit de construire au Niger, la route transsaharienne ainsi que d'autres infrastructures technologiques majeures, à l'image de la dorsale de fibre optique destinée à améliorer les communications et l'accès à Internet dans le Sahel. Ces projets revêtent une importance particulière dans une région confrontée à d'importantes contraintes géographiques, marquée par un environnement largement désertique, un déficit considérable en infrastructures de base et l'insuffisance des routes et des voies de transport modernes entre l'Algérie et les pays du Sahel. Les réalisations engagées par l'Algérie dans cet espace sahélien constituent ainsi une contribution au désenclavement et au développement de la région. De nouvelles voies de communication sont appelées à traverser ces territoires, tandis que les projets énergétiques et numériques devraient favoriser l'accès des populations au gaz, à l'électricité et aux services de communication, avec des retombées attendues sur le développement économique et social. Par ailleurs, l'Algérie a déjà engagé la mise en place de plusieurs zones franches, notamment celle développée avec la Mauritanie. Le pays poursuit ainsi un vaste programme de création de zones franches destinées à stimuler les échanges commerciaux et le développement économique et social dans les régions frontalières avec la Tunisie, la Libye, le Mali, le Niger et la Mauritanie. Ce programme a été lancé, faut-il le rappeler, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en 2024, dans le but de favoriser une plus grande intégration économique interafricaine. Lors des travaux de la 41e réunion du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le président de la République avait annoncé que « l'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye ».

LE POIDS DE L'HISTOIRE, LA FORCE DES LIENS

L'opinion française plaide pour une relation apaisée avec l'Algérie

Les Français ne regardent pas l'Algérie avec l'hostilité que certains discours voudraient leur prêter. Le sondage de l'Ifop, publié lundi dernier, révèle au contraire une opinion largement favorable à la coopération, sensible à la mémoire commune et capable de distinguer les exigences légitimes des discours de rejet.

PAR BOUALEM B.



Soixante-quatre ans après l'indépendance, 76 % des personnes interrogées estiment que celle-ci a été « plutôt une bonne chose » pour l'Algérie, et 75 % considèrent qu'elle l'a également été pour la France. Ce consensus dépasse largement les clivages politiques, puisqu'il rassemble 99 % des sympathisants écologistes, 96 % de ceux de La France insoumise et 69 % de ceux du Rassemblement national. L'opinion française ne confond pas fermeté et rupture. Si 85 % des sondés souhaitent que la France demande à l'Algérie de reprendre ses ressortissants faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, 67 % sont également favorables au développement des échanges économiques et de la coopération énergétique. Près de deux tiers d'entre eux, soit 65 %, se prononcent en faveur d'une coopération culturelle et éducative. La renégociation de l'accord franco-algérien de 1968 recueille, elle aussi, l'adhésion de 66 % des Français. Cette position rassemble des majorités dans toutes les familles politiques, de 59 % chez les sympathisants de La France insoumise à 79 % chez ceux des Républicains. Ce résultat ne traduit pas nécessairement un rejet de l'Algérie, mais plutôt une attente de règles plus claires, négociées entre deux États souverains. Le passé ne s'efface pas pour autant derrière les préoccupations du présent. Près des trois quarts des Français, soit 74 %, souhaitent une ouverture plus large des archives françaises sur la colonisation et la guerre d'Algérie. Deux tiers, soit 65 %, sont également favorables à une reconnaissance officielle par la France des violences commises durant cette période. Cette sensibilité est particulièrement marquée chez les jeunes générations. Parmi les 18-24 ans, 78 % estiment que la France a une dette morale envers l'Algérie et 70 % considèrent qu'elle a également une dette matérielle. Chez les 65 ans et plus, ces proportions s'établissent respectivement à 48 % et 31 %. La génération qui n'a pas vécu la guerre semble ainsi davantage disposée à regarder cette page de l'histoire en face. Réalisé du 8 au 9 octobre auprès de 1 000 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, ce sondage fait apparaître une opinion plus nuancée et complexe que ne le laissent entendre certaines caricatures et prises de position politiques. Les Français expriment des exigences en matière migratoire, mais ils ne souhaitent pas pour autant condamner les relations franco-algériennes à l'immobilisme ou à la rancœur. Entre mémoire et intérêts partagés, une voie reste ouverte. Elle suppose, des deux côtés de la Méditerranée, du courage, de la clarté et une volonté sincère de bâtir une coopération qui ne soit ni naïve ni résignée. L'opinion française, à en croire cette enquête, semble déjà prête à envisager cette perspective. ■

Le Conseil de sécurité interpellé

Le Polisario dénonce le sabotage du plan de règlement

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a adressé une lettre à la présidente du Conseil de sécurité pour répondre aux déclarations du Maroc lors d'un débat à l'Assemblée générale. Dans ce courrier, il conteste les arguments avancés par Rabat et l'accuse d'entraver, depuis plusieurs années, les travaux de la MINURSO et l'application du plan de règlement prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Adressée à Sanita Pavluta-Deslandes, représentante permanente de la Lettonie et présidente en exercice du Conseil de sécurité, la lettre reproche aux autorités marocaines de présenter les faits à leur manière afin d'induire les États membres en erreur. Selon le responsable sahraoui, les archives et les documents officiels des Nations unies contredisent cette version et permettent d'établir les responsabilités dans le blocage du processus de décolonisation du territoire. Sidi Mohamed Omar rappelle que la MINURSO a été créée en 1991 par le Conseil de sécurité pour mettre en œuvre le plan de règlement élaboré par l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine. Approuvé à l'unanimité par les résolutions 658 de 1990 et 690 de 1991, ce plan prévoyait l'organisation d'un référendum permettant au peuple sahraoui de décider de son avenir. Trente-cinq ans plus tard, cette consultation n'a toujours pas eu lieu.
Le représentant du Polisario impute cette situation au Maroc, qu'il accuse d'avoir entravé à plusieurs reprises les travaux de la mission onusienne et fait obstacle à l'exécution de son mandat. Il estime que ces entraves ont considérablement réduit la capacité de la MINURSO à accomplir sa mission. Le responsable sahraoui rejette également l'argument marocain selon lequel le référendum serait devenu impossible à organiser. À ses yeux, cette consultation n'a rien d'irréalisable. Il rappelle que le Maroc en avait accepté le principe dans le cadre du plan de règlement, mais refuse aujourd'hui, selon lui, de se soumettre au choix du peuple sahraoui. Le blocage ne serait donc pas imputable à des difficultés d'organisation, mais à la position des autorités marocaines. La lettre aborde également la situation des droits de l'homme et le respect du droit international humanitaire. Sidi Mohamed Omar conteste les déclarations marocaines sur ces questions et estime que les autorités d'occupation ne peuvent se présenter comme les défenseurs des droits humains et du droit à l'autodétermination alors que leurs pratiques, qu'il qualifie d'autoritaires, portent atteinte à la dignité humaine. À travers cette correspondance, le Front Polisario entend rappeler les engagements pris dans le cadre du plan de règlement et réclamer le respect du mandat de la MINURSO.
L'organisation du référendum d'autodétermination, prévue depuis 1991, demeure ainsi au cœur du différend sur le Sahara occidental. **N. T.**

SYNDICATS, ASSOCIATIONS ET PARTIS MOBILISÉS

Le Portugal se solidarise avec le peuple sahraoui

Une initiative de solidarité avec le peuple sahraoui a conduit en Algérie, depuis le 14 novembre, une délégation regroupant des représentants de plusieurs organisations syndicales, associatives et politiques portugaises. Au programme de cette visite figurent notamment un déplacement dans les camps de réfugiés sahraouis et des rencontres avec les responsables de différentes institutions sahraouies. Selon le média portugais Abril, dans un article publié le 16 novembre, cette initiative est portée par le Conseil portugais pour la paix et la coopération (CPPC) et l'association culturelle Rotas Vermelhas. La délégation réunit également des représentants de la Fédération nationale des enseignants (Fenprof/CGTP-IN), du Mouvement démocratique des femmes, de l'Union des résistants antifascistes portugais (URAP) et de l'Association Conquistas da Revolução. Dès son arrivée dans les camps de réfugiés sahraouis, le groupe a entamé une série de visites destinées à prendre connaissance des conditions de vie des populations et du fonctionnement des structures locales. Les membres de la délégation se sont ainsi rendus dans plusieurs établissements scolaires, allant de la maternelle aux structures de formation des enseignants. Leur programme a également comporté des visites dans un hôpital régional, un musée régional, des ateliers et des coopératives de production. La délégation a, en outre, échangé avec les représentations locales de l'Union nationale des femmes sahraouies et de l'Union générale des travailleurs sahraouis. Dans son communiqué, l'organisation portugaise met en avant le travail accompli par les institutions sahraouies malgré les conditions particulièrement difficiles dans les camps. Elle y voit un témoignage de la capacité d'organisation de la société sahraouie et un motif supplémentaire de poursuivre les actions de solidarité. Jusqu'au 22 novembre, le déplacement doit se poursuivre par des rencontres avec des responsables de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), du Front Polisario et de l'Union nationale des femmes sahraouies. D'autres étapes sont également prévues, notamment au Musée de la résistance sahraouie, auprès de l'Association et du Comité des victimes des mines, de la Commission des droits de l'homme et de l'Association des familles de prisonniers et de personnes disparues. Cette mobilisation intervient dans un contexte symbolique, marqué par la commémoration du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique. Dans son communiqué, l'organisation portugaise critique par ailleurs ce qu'elle qualifie de « soutien honteux des États-Unis à l'occupant marocain », dénonçant une position qu'elle situe dans un contexte d'abandon du Sahara occidental par la MINURSO. Pour rappel, la question du Sahara occidental demeure inscrite à l'ordre du jour des Nations unies au titre de la décolonisation. L'Algérie réaffirme régulièrement son attachement à une solution politique juste et durable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies. La délégation portugaise doit clôturer son séjour le 22 novembre, après plusieurs jours de visites et d'échanges dans les camps de réfugiés sahraouis. ■

MOHAMED BOUSLIMANI, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

« **Les journalistes** pleinement conscients de leur devoir de faire face aux plans hostiles ciblant l'Algérie »

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné que les journalistes étaient pleinement conscients de leur devoir de faire face aux plans hostiles visant directement et systématiquement l'Algérie, en s'appuyant sur leur sens patriotique et leur professionnalisme. Il a également insisté sur l'importance de former les professionnels des médias aux technologies de la 5G et de leur permettre de maîtriser les mécanismes nécessaires à leur utilisation « avec professionnalisme et responsabilité ».

PAR MERIEM K.

L'opérateur de téléphonie mobile «Ooredoo» a organisé lundi soir à Alger, la cérémonie de remise des prix de la 19e édition du concours «Media Star» qui avait pour thématique « l'impact de l'intelligence artificielle et de la technologie 5G sur les transformations socio-économiques en Algérie ».

Présent à cette cérémonie, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani,a , dans son allocution, mis en avant l'importance du thème choisi pour cette édition du concours, soulignant que l'Algérie « adopte une vision prospective dans ce domaine. Il a cité en exemple, la création de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA), qui s'emploie depuis 2021 à former des ingénieurs spécialisés en intelligence artificielle et en sciences des données, afin de leur permettre de contribuer au développement scientifique et économique, et d'élaborer des solutions innovantes aux divers problèmes socio-économiques ».

A ce titre, l'Algérie mise, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer sa souveraineté numérique et économique, sur une transformation numérique à très haut débit, à l'effet de soutenir l'innovation, de créer des emplois et d'améliorer les performances du service public, a-t-il ajouté ; rappelant le lancement, en 2025, du déploiement progressif de la technologie 5G à travers toutes les wilayas du pays.

Dans le même sillage, le ministre a insisté sur l'importance de former les professionnels des médias à ces technologies et de maîtriser les mécanismes permettant de les utiliser « avec professionnalisme et responsabilité », relevant que le secteur de la Communication œuvre à offrir des possibilités de formation spécialisée aux professionnels de la presse et des médias



des secteurs public et privé. A cet égard, il a rappelé l'organisation récente d'une session de formation sur les techniques de rédaction et l'IA, dans le cadre d'un programme de formation dédié à la transformation numérique et aux technologies modernes, notamment la 5G, les nouvelles technologies de l'information et la cybersécurité.

Face aux risques liés au mésusage de ces outils, il a assuré que « les journalistes sont pleinement conscients des dangers que représente l'exploitation malveillante des nouvelles technologies pour attiser les tensions et déstabiliser les sociétés », soulignant, à cet effet, qu'ils mesuraient parfaitement leur devoir de « faire face » aux plans hostiles ciblant directement et systématiquement l'Algérie.

Pour sa part, le directeur général d'Ooredoo Algérie, M. Roni Tohme, a estimé que le concours «Media Star» constitue un rendez-vous annuel permettant de « renouveler la confiance et de consolider le partenariat solide entre l'entreprise et la corporation médiatique algérienne ».

Il a, en outre, salué le rôle joué par les médias nationaux dans l'accompagnement des profondes transformations que connaît le pays, ainsi que dans « la transmission des connaissances et l'analyse de la réalité avec professionnalisme et responsabilité, à l'heure des évolutions technologiques effrénées », dira-t-il.

M. Tohme a, par ailleurs, précisé que les travaux journalistiques en lice ont reflété le rôle central des médias dans le suivi des évolutions technologiques et l'enrichissement du débat autour de leurs enjeux et perspectives.

Pour sa 19e édition, le concours «Media Star» a couronné 12 lauréats, répartis sur quatre catégories, à savoir : la presse écrite, la presse électronique, la radio et l'audiovisuel, parmi 164 participants ayant soumis 162 travaux journalistiques. ■

RENFORCEMENT DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES DANS LES TSA

Ouverture de 690 postes budgétaires

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture d'une opération de recrutement portant sur 690 postes budgétaires, visant à renforcer le Centre national de l'autisme d'Alger et les centres spécialisés de prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans les wilayas de Béchar, Tébessa, Oran et Tipasa. Parmi les postes budgétaires ouverts, 606 sont destinés aux fonctionnaires titulaires, tandis que 84 postes sont réservés aux agents contractuels au niveau du Centre national de l'autisme d'Alger et des centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme dans les wilayas de Béchar, Tébessa, Oran et Tipasa.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à « renforcer les centres de l'autisme par des compétences spécialisées, afin d'assurer des soins thérapeutiques adaptés et une prise en charge psycho-éducative précoce et efficace garantissant l'intégration scolaire et sociale des enfants atteints d'autisme, tout en accompagnant et en soutenant leurs familles à travers l'ensemble du territoire national », indique le communiqué.

Dans ce contexte, le ministère a précisé que l'opération de recrutement « sera lancée au cours du mois de décembre 2026, ajoutant que les conditions et modalités de candidature, la répartition des postes par wilaya, ainsi que les dates de dépôt des dossiers annoncées en temps voulu sur ses pages officielles, dès l'achèvement de l'ensemble des procédures organisationnelles et administratives, garantissant la transparence et l'égalité des chances à tous les candidats ». ■

PUBLICITÉ

مكتب التوثيق للأستاذ: طراد إسماعيل
18 شارع ابـن رشـد مغنـية
13300 تلمـسان

اعلان عن بيع بالمزاد العلني
لحقوق قاصرين

تنفيذا لرخصة التصرف في حق القاصرين الصادرة عن رئيس محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة بتاريخ 26 أكتـوبر2026 رقم الترتيب 26/00315، سيتم بتاريخ 22 نوفمبر 2026 بمكتب الموثق المذكور أعلاه البـيع بالمزاد العلـني في حق القاصرين بن براهيم أميرة هبة الله بنت لحسن وبن براهيم محمد سعيد ولد لحسن التي تتمثل في واحد وعشرين جزءا على مائتان وثمانية وثمانين جزءا (288/21) فـي دار معدة للسكن كائنة ببلدية ودائرة صبرة ولاية تلمسان، بالمكان المسمى "بلغافـر"، تتكون : غرفتين، مرحاض ، مطبخ ، وساحة مساحتها مائة وإحدى عشرة مترا مربعا وسبعة وثلاثون ديسمترا مربعا(111.37م²)، و تحمل الرقم: 76، من مخطط تسوية منطقة التجمع السكني بلغافر بلدية صبرة.

Développement des systèmes de formation

Arhab préside le Forum africain sur les politiques des compétences

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a présidé, hier à Oran, la cérémonie d'ouverture des travaux du Forum africain sur les politiques des compétences, organisé par le ministère en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, avec la participation de 28 délégations ministérielles, au côté d'experts et d'acteurs du secteur du continent africain.

Organisé sous le slogan « Façonner l'avenir des compétences et autonomiser la jeunesse africaine », ce forum vise à stimuler le dialogue autour du développement des systèmes de formation, à anticiper les compétences de demain, à renforcer l'employabilité des jeunes et à élargir les perspectives de coopération africaine dans ce domaine.

Cette rencontre de deux jours, constitue un espace de dialogue et d'échange d'expériences sur la modernisation des systèmes de formation, l'adaptation des programmes aux besoins du marché du travail et l'anticipation des compétences de demain, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des énergies renouvelables. Les participants examineront également les mécanismes susceptibles de renforcer les partenariats et la reconnaissance mutuelle des qualifications.

Les travaux devraient aboutir à l'élaboration du « Cadre d'action d'Oran 2026-2027 », destiné à traduire les recommandations communes en projets concrets et réalisables, selon les organisateurs.

Ce forum se tient en marge des Olympiades africaines des métiers, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée, lundi, par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad.

Lors de cette cérémonie, la ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie engagement en faveur du renforcement de la coopération avec les pays africains frères, à travers des programmes de formation et d'échange d'expertises, ainsi que l'octroi de 1.000 bourses de formation par an au profit de la jeunesse africaine.

Il y a lieu de préciser que la 2ème édition des Olympiades des métiers s'étale sur quatre jours avec la participation de près de 600 candidats issus de 18 pays africains, qui s'affronteront dans 45 spécialités réparties en six familles professionnelles.

ALGEST 2026

La 11e édition du 23 au 26 novembre à Alger

La 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance (ALGEST 2026) se tiendra du 23 au 26 novembre au Palais des expositions à Alger, avec la participation d'acteurs de l'écosystème industriel national et international, ont indiqué hier les organisateurs dans un communiqué.

Organisé par le World Trade Center Alger et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), ce Salon vise à rapprocher les donneurs d'ordre industriel des capacités de production nationales, à faire connaître l'expertise et les compétences industrielles algériennes et à encourager les partenariats, à travers un espace d'exposition et des rencontres professionnelles bilatérales.

Cette édition réunira des entreprises industrielles, des fabricants, des porteurs de projets, des donneurs d'ordre industriel, des entreprises de sous-traitance, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services.

L'événement verra également la participation de délégations et d'opérateurs économiques étrangers venus de Belgique, d'Espagne, de France, de Tunisie, de Slovaquie et de Syrie, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat industriel, ajoute le communiqué.

Commerce extérieur

Une nouvelle **zone franche** commerciale à In Guezzam

La création de la zone franche commerciale d'In Guezzam marque une nouvelle étape dans la stratégie de l'Algérie visant à renforcer les échanges commerciaux avec les pays africains et à promouvoir les exportations nationales. Officialisée par un décret exécutif, cette zone sera dédiée aux activités commerciales et accueillera les infrastructures nécessaires à l'installation des opérateurs économiques.



FATIHA A.

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans le développement de ses espaces commerciaux frontaliers avec la création officielle de la « zone franche commerciale In Guezzam ». Cette mesure est consacrée par le décret exécutif n° 26-355 du 8 novembre 2026, portant création de cette zone et fixant son implantation géographique, sa délimitation, sa superficie, sa consistance, son fonctionnement et sa vocation, ainsi que les activités autorisées en son sein, publié dans le dernier numéro du journal officiel.

Ce texte vise à mettre en place un espace économique dédié aux activités commerciales, avec une attention particulière accordée aux opérations d'exportation. Il s'inscrit ainsi dans une démarche de valorisation du positionnement géographique d'In Guezzam, située dans l'extrême sud du pays, à proximité de la frontière avec le Niger, et appelée à jouer un rôle dans le développement des échanges commerciaux avec les pays de la région.

Selon les dispositions du décret, la zone franche regroupera l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers mis à sa disposition par l'État, auxquels s'ajouteront les équipements et infrastructures réalisés par le concessionnaire pour assurer son fonctionnement. Elle comprendra notamment des infrastructures, des immeubles et des terrains destinés à accueillir les activités des opérateurs économiques, ainsi que des locaux réservés à l'installation des différents services publics nécessaires à son exploitation.

Sur le plan de la vocation économique, le texte prévoit l'exercice des activités commerciales au sein de cette zone, notamment celles liées à l'exportation. Cette orientation devrait permettre de créer un cadre organisé pour les opérateurs économiques, de faciliter leurs opérations commerciales et de contribuer au renforcement des échanges avec les marchés africains.

S'agissant de la gestion de cette nouvelle infrastructure, le décret prévoit qu'elle sera confiée à un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dans le cadre du dispositif de concession de gestion. Celui-ci sera mis en œuvre conformément aux dispositions du décret exécutif n° 24-168 du 28 mai 2024, qui fixe les modalités de concession de la gestion des zones franches, ainsi qu'aux clauses du cahier des charges-type et de la convention-type annexés.

Dans une phase transitoire, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD) est chargée de réaliser, au profit de l'autorité concédante, les travaux nécessaires à l'exploitation de la zone franche. Cette mission sera assurée jusqu'à l'installation effective de l'établissement public appelé à prendre en charge sa gestion.

À travers ce projet, In Guezzam est appelée à devenir un nouvel espace d'activité commerciale et d'exportation, contribuant à la structuration des échanges transfrontaliers et à la valorisation du potentiel économique des régions du Sud. La mise en place de cette zone franche constitue également un levier supplémentaire pour accompagner la diversification des exportations nationales et renforcer la présence des opérateurs algériens sur les marchés africains.

Foncier économique

Accélération du **recensement** dans trois wilayas

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'opération de recensement du foncier économique, la ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, a présidé, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, une réunion du groupe de travail multisectoriel chargé de la coordination et du suivi de cette opération, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, selon l'APS.La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, des walis de Constantine et de Mostaganem, du secrétaire général de la wilaya d'Alger, ainsi que des représentants des différents secteurs concernés.Cette réunion a été consacrée à «l'examen de l'état d'avancement de l'opération de recensement du foncier économique dans les wilayas d'Alger, de Constantine et de Mostaganem, à l'identification des différents obstacles et difficultés enregistrés lors de sa mise en œuvre, ainsi qu'à l'étude des voies à même d'y remédier et de les surmonter», précise le communiqué.Cette rencontre a également constitué une occasion de renforcer la coordination entre les différents secteurs et les autorités locales et d'unifier les efforts, en vue de garantir le bon déroulement de cette opération et son parachèvement conformément aux objectifs fixés, permettant ainsi de maîtriser les données relatives au foncier économique et de le valoriser au service des exigences du développement et de l'investissement, ajoute la même source.

R.E.

Risques industriels

Adjal **installe** deux commissions nationales de prévention

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation officielle des deux commissions chargées du suivi de l'élaboration, de l'amendement, de la mise à jour et de l'exécution du Plan général de prévention des risques de catastrophes industrielles et énergétiques ainsi que du Plan général de prévention des risques de catastrophes radiologiques et nucléaires, selon un communiqué du ministère, rapporte l'APS.

L'installation des deux commissions intervient en application des dispositions du décret exécutif 25-132 du 27 avril 2025 fixant les modalités d'élaboration, d'amendement, de mise à jour et d'exécution des plans généraux de prévention des risques de catastrophes et en application des dispositions de la loi 24-04 du26 février 2024 portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de l'application de la Stratégique nationale de gestion des risques de catastrophes pour la période 2025-2035 et du renforcement du système de prévention, de préparation et d'intervention.

Par ailleurs, le ministre a présidé une réunion de la commission sectorielle de coordination, consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'activité du groupe Sonelgaz et de ses filiales, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement d'un nombre de projets et d'opérations y afférents.

La réunion a permis également d'examiner le bilan de la campagne de rationalisation de la consommation d'électricité, ainsi que la situation des laboratoires du groupe Sonelgaz, outre le dossier relatif à la vente des équipements relevant des anciennes filiales chargées des travaux.

La rencontre a également porté sur plusieurs points techniques et organisationnels, notamment le dossier des canalisations de gaz multicouches, la stratégie des interventions techniques sous tension et au niveau de la haute tension, ainsi que la situation des chefs de centrales et des coordinateurs de permanence et les moyens de renforcer les services par des agents d'exploitation relevant de la Société Sonelgaz-Distribution, indique un communiqué du ministère.

R.E.

Propriété industrielle

L'INAPI met à l'honneur ses examinateurs à l'occasion de leur journée mondiale

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a célébré, le 16 novembre 2026, la deuxième édition de la Journée mondiale des examinateurs, lors d'une cérémonie organisée au niveau du Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, en présence d'examinateurs spécialisés dans les marques et les brevets. Cette célébration a constitué une occasion de mettre en lumière le rôle essentiel des examinateurs dans le système de protection de la propriété industrielle, notamment à travers l'analyse et l'évaluation des demandes de protection des marques et des brevets. Leur travail contribue à garantir le respect des exigences réglementaires et à renforcer la fiabilité des procédures liées à la propriété intellectuelle.

La rencontre a été ponctuée par plusieurs témoignages d'examinateurs, qui ont partagé leurs expériences professionnelles, présenté les différentes missions relevant de leurs fonctions et évoqué les spécificités de leur métier. Ces échanges ont également permis de valoriser leur contribution au développement et à l'amélioration des services liés à la propriété industrielle.

Par ailleurs, la cérémonie a été marquée par la remise des prix aux lauréats du concours du « Meilleur examinateur », organisé à cette occasion. Cette initiative vise à distinguer les efforts et l'engagement des professionnels dans l'accomplissement de leurs missions.

Organisé en mode hybride, l'événement a permis aux lauréats de participer à la cérémonie aussi bien en présentiel qu'à distance, offrant ainsi un cadre d'échange et de reconnaissance à l'ensemble des participants.

À travers cette célébration, l'INAPI réaffirme l'importance de la valorisation des compétences humaines et de l'expertise technique dans le domaine de la propriété industrielle, un secteur qui constitue un levier important pour encourager l'innovation et accompagner les porteurs de projets et les entreprises.

F.A.

LOGISTICAL 2026

Un rendez-vous dédié au développement des solutions de transport, de fret et de logistique

La neuvième édition du Salon international du transport et de la logistique « LOGISTICAL » a ouvert ses portes, hier, à Alger, en présence de plusieurs membres du gouvernement, venus prendre part à la cérémonie inaugurale de cet événement économique organisé sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.



FATIHA A.

«La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah», a indiqué hier le ministère du commerce extérieur dans un communiqué.Ont également pris part à cet événement le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, des responsables d'établissements et d'organismes publics et des représentants d'organisations et d'associations professionnelles.

À l'occasion de cette ouverture, les membres du gouvernement et la délégation officielle ont effectué une visite des différents stands du salon. Cette tournée leur a permis de découvrir les prestations, les innovations et les solutions proposées par les entreprises participantes, notamment dans les domaines du transport international, du fret, de l'entreposage et des services logistiques.Cette neuvième édition enregistre la participation de 80 exposants représentant des entreprises et des opérateurs économiques activant dans les différents segments de la chaîne du transport et de la logistique. Une participation qui témoigne de l'intérêt croissant accordé à ce secteur stratégique, appelé à jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le renforcement des échanges commerciaux.À travers cette manifestation, LOGISTICAL constitue également un espace de rencontre et d'échange entre les professionnels du secteur, les institutions publiques et les opérateurs économiques, offrant des opportunités de partenariat et de développement de nouvelles solutions destinées à améliorer les performances des chaînes d'approvisionnement et à accompagner la dynamique du commerce national et international.Le développement des infrastructures et des services logistiques représente, en effet, un enjeu majeur pour l'économie nationale, particulièrement dans la perspective de faciliter les opérations d'importation et d'exportation, de réduire les coûts de transport et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs.

Idir Saci, expert financier :

« 32 milliards de dollars **consacrés** aux transferts sociaux »

Invité, hier, de l'émission « L'Invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio nationale, l'expert économique et financier, Idir Saci, a livré une analyse détaillée des principales dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2027, adopté lundi à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon lui, plusieurs mesures prévues dans ce texte s'inscrivent dans la continuité de la politique de préservation du caractère social de l'État, à travers la protection du pouvoir d'achat, le soutien aux ménages et l'accompagnement de l'économie nationale.

L'expert a notamment mis en avant l'importance des transferts sociaux, qui constituent l'un des principaux postes de dépenses du budget de l'État. Sur une enveloppe globale de dépenses estimée à près de 137 milliards de dollars, quelque 32 milliards de dollars sont consacrés à ce volet. Cette enveloppe couvre différentes formes de soutien, notamment les subventions directes et indirectes destinées à préserver l'accès des citoyens aux produits de large consommation ainsi qu'aux services essentiels, à l'instar de l'eau et de l'électricité.

Pour Idir Saci, le volume global de ce budget revêt un caractère historique et traduit l'importance des engagements financiers de l'État en matière de fonctionnement, d'investissement et de solidarité nationale. Il a également relevé que le budget de fonctionnement s'élève à environ 46 milliards de dollars, tandis que l'investissement public représente une enveloppe avoisinant les 28 milliards de dollars. Ces ressources sont notamment orientées vers des projets structurants, particulièrement dans les secteurs du transport ferroviaire et du dessalement de l'eau de mer.

Abordant la question de la revalorisation des salaires, l'intervenant a rappelé que les augmentations salariales engagées depuis 2022 se poursuivront dans le cadre des orientations retenues pour 2027. Selon lui, cette nouvelle étape devrait concerner une large partie du secteur public, notamment les secteurs de la santé et de l'éducation nationale, mais également les entreprises économiques relevant de l'État.

Cette orientation s'inscrit, a-t-il expliqué, dans la démarche visant à améliorer les revenus des travailleurs et à soutenir leur pouvoir d'achat, tout en maintenant les mécanismes de protection sociale. L'expert a, par ailleurs, fait état de près de 125 000 nouveaux postes prévus, englobant aussi bien les recrutements que les opérations de titularisation et de régularisation des situations professionnelles.

Sur le plan macroéconomique, Idir Saci a également évoqué les perspectives de croissance retenues dans le projet de loi de finances 2027. Le texte table sur un taux de croissance économique global de 4 %, avec des possibilités d'atteindre jusqu'à 5 % dans certains secteurs hors hydrocarbures. Un objectif qu'il estime réalisable, au regard des perspectives de développement et des efforts visant à diversifier l'économie nationale.

À travers ces différentes dispositions, le PLF 2027 entend ainsi concilier plusieurs impératifs : préserver les acquis sociaux, soutenir la consommation des ménages, poursuivre l'amélioration des revenus, tout en maintenant un niveau d'investissement public susceptible de stimuler l'activité économique et de renforcer les capacités productives nationales.

Pour l'expert, l'enjeu réside notamment dans la capacité à soutenir cette dynamique de croissance et à consolider progressivement la contribution des secteurs hors hydrocarbures à l'économie nationale.

F.A.

Réseau routier

La deuxième rocade reliant Birtouta à Khemis El Khechna en réhabilitation

Les préparatifs en vue du lancement des travaux d'entretien et de réaménagement de la deuxième rocade reliant Birtouta, dans la wilaya d'Alger, à Khemis El Khechna, dans la wilaya de Boumerdès, se poursuivent. S'étendant sur un linéaire de 29 kilomètres, cet axe routier constitue un prolongement de l'autoroute Est-Ouest et représente un itinéraire important pour la circulation entre plusieurs régions du pays.

Selon un communiqué du ministère des travaux publics, publié hier, cette opération intervient en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base et s'inscrit dans le cadre du programme de suivi sur le terrain des opérations d'entretien et de réhabilitation du réseau autoroutier national. Elle vise notamment à prendre en charge les dégradations constatées sur cet axe et à améliorer les conditions de circulation et de sécurité pour les usagers.

Dans cette perspective, les services concernés ont engagé les dispositions préliminaires au niveau de la station de Sidi Lekbir, avec l'aménagement du site devant accueillir le chantier, l'installation de la base de travaux et la mobilisation des engins et équipements nécessaires à la réalisation du projet. Les travaux seront confiés à l'Entreprise nationale des travaux publics (SNTP).

Les préparatifs portent également sur la définition du programme des interventions, l'organisation des différents ateliers de travaux et la coordination entre les parties impliquées dans cette opération.

La mobilisation des ressources humaines et des moyens matériels nécessaires figure également parmi les mesures engagées afin de garantir les conditions optimales de réalisation du projet et le respect des délais impartis.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée à la sécurité des automobilistes durant toute la période des travaux. À ce titre, les dispositifs nécessaires seront mis en place, notamment à travers l'installation de la signalisation verticale et horizontale et l'organisation des déplacements sur les portions concernées. Ces mesures visent à maintenir la fluidité du trafic et à réduire les désagréments susceptibles d'être occasionnés par les interventions sur cet axe.

À travers cette opération, le secteur des Travaux publics entend poursuivre ses efforts en matière de préservation et de modernisation des infrastructures routières, notamment par la réhabilitation des tronçons présentant des signes de dégradation. L'objectif est de renforcer la qualité du réseau autoroutier, d'améliorer les conditions de mobilité et de circulation, tout en prolongeant la durée de vie de ces infrastructures stratégiques.

La remise en état de cette deuxième rocade devrait ainsi contribuer à améliorer le niveau de service de cet axe, qui assure une liaison routière entre les wilayas d'Alger, de Boumerdès et de Blida, tout en garantissant davantage de confort et de sécurité aux usagers.

F.A.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Présentation d'une dizaine de projets **innovants** à Bouira

Il s'agit de 11 projets innovants touchant aux domaines de l'agriculture, de la technologie, ainsi que de l'industrie cosmétique, dont certains ont déjà été lancés et d'autres le seront bientôt.



Une dizaine de projets innovants initiés par de jeunes étudiants de l'université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira, ont été présentés lundi lors d'une foire organisée à la faculté centrale à l'occasion de la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (16-22 novembre), a-t-on appris auprès des organisateurs. La foire a connu l'exposition de 11 projets innovants touchant aux domaines de l'agriculture, de la technologie, ainsi que de l'industrie cosmétique, dont certains ont déjà été lancés et d'autres le seront bientôt, selon Mme Bechkour Leila, enseignante à l'université et formatrice au centre de l'entrepreneuriat (CDE).
Le CDE a exposé quatre (4) projets touchants aux domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'industrie cosmétique, l'incubateur de l'université a participé avec sept (7) projets innovants initiés par de jeunes étudiants, portant sue la production cosmétique, le pansement intelligent bio, et des applications de surveillance du régime nutritionnel, a-t-on fait savoir.«Nous assurons un accompagnement régulier et des formations professionnelles aux jeunes porteurs de projets afin qu'ils puissent réussir leur pari et leurs projets à l'avenir», a précisé à l'APS M. Ait Akkache Samir, directeur de l'incubateur de l'université Akli Mohand Oulhajd de Bouira.Il a ajouté qu'un jeune étudiant a réussi à fabriquer un casque intelligent destiné à la protection et à la sécurité des ouvriers des grands chantiers, précisant que tous ces projets devraient être labellisés prochainement par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.Le directeur de l'incubateur de l'université a fait savoir, en outre, que 21 projets avaient bénéficié d'une formation accélérée sur l'étude de marché afin de permettre aux jeunes entrepreneurs de lancer et assurer le succès leurs projets sur le marché local et national Il a relevé, à l'occasion, que parmi les projets innovants, figure un projet «stratégique» de production d'aliment bio de bétail pour poulet de chair. Les organisateurs soulignent que l'objectif de cette foire, l'incubateur de l'université de Bouira, le CDE, et l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), est d'encourager les jeunes entrepreneurs à réussir leurs projets, mais aussi d'inculquer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation chez les jeunes.

Zones d'activités de Draâ El Mizan et Tizi Ghenif à Tizi-Ouzou

Avancée notable des travaux de raccordement énergétique

Les travaux de raccordement des zones d'activités de Draâ El Mizan et de Tizi Ghenif, au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, enregistrent une avancée notable, annonce, lundi dans un communiqué, la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.
Les travaux de raccordement au réseau électrique, à partir de la cabine mobile 60/30 kV d'El Mers (rattachée au poste de Draa ben Khedda), affichent un taux d'avancement de 95% pour la zone d'activité de Tizi Ghenif et 50% pour celle de Draâ El Mizan. Pour ce qui est du gaz naturel, les deux zones seront raccordées à travers la réalisation d'un réseau d'une consistance totale de 6.048 mètres linéaires, dont 2.500 mètres pour la zone de Tizi Ghenif et 3.548 mètres linéaires pour celle de Draâ El Mizan. Ces travaux de raccordement sont presque achevés, et la réception interviendra incessamment, a-t-on précisé dans le document. Inscrit dans la dynamique de développement économique de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce projet de raccordement aux réseaux énergétiques dotera les deux zones d'infrastructures énergétiques performantes. A terme, a-t-on souligné, chacune des deux zones bénéficiera de deux départs électriques dédiés de 30 kV, renforçant la fiabilité de l'alimentation. La Direction de distribution a réaffirmé, a travers le communiqué, sa pleine mobilisation pour accompagner la dynamique industrielle et économique de la wilaya.

Hôpital Kadri Mohamed à Nâama

Mise en service d'une nouvelle salle opératoire spécialisée en **chirurgie orthopédique**

Une nouvelle salle opératoire spécialisée en chirurgie orthopédique et traumatologique est entrée en service, jeudi au sein de l'établissement public hospitalier (EPH) «Kadri Mohamed» de Nâama, à l'issue des travaux de réaménagement, d'extension et d'équipement du bloc opératoire de l'établissement, at-on informé auprès de la direction de l'hôpital. L'équipe médicale a entamé, dès aujourd'hui, la réalisation d'interventions chirurgicales visant à implanter des prothèses articulaires de la hanche et des genoux au profit d'une vingtaine de patients issus de la wilaya de Nâama et des wilayas limitrophes, a indiqué la directrice de l'établissement, Lamia Hami. Le responsable a précisé que la réhabilitation et l'extension du bloc opératoire, qui a repris ses activités depuis trois mois, s'inscrit dans le cadre du programme d'amélioration des prestations chirurgicales au niveau des établissements de santé. Cette opération vise également à offrir des conditions de travail appropriées aux personnels médicaux et paramédicaux, grâce à l'équipement de salles opératoires répondant aux normes techniques et sanitaires en vigueur.
De son côté, le médecin responsable du service de chirurgie orthopédique et articulaire de l'hôpital, Rachid Hachemi, a souligné que la nouvelle salle opératoire, dotée d'équipements et de matériels modernes, permettra de renforcer les capacités de prise en charge des patients et d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales, notamment celles liées à la pose de prothèses de la hanche et des genoux, dans des délais plus courts. Il a ajouté que le service de chirurgie orthopédique, traumatologique et articulaire, qui dispose d'une équipe médicale spécialisée en chirurgie orthopédique, anesthésie et réanimation, entamera prochainement la réalisation d'interventions chirurgicales complexes, notamment celles portant sur la correction des malformations osseuses congénitales.
Ces interventions seront réalisées dans le cadre du programme de jumelage entre les établissements de santé, en coordination avec des professeurs spécialistes issus des centres hospitalo-universitaires (CHU).

Batna

Vers la plantation de 2,8 millions d'arbustes

La saison 2026-2027 donnera lieu dans la wilaya de Batna à la plantation de 2.281.250 arbustes, à-on appis samedi auprès du conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Benarab a précisé qu'un plan d'action a été tracé pour atteindre cet objectif dont la finalité est de renforcer le couvert végétal à travers les différentes régions de la wilaya.
L'opération comporte, at-il ajouté, la plantation de 2.791.250 arbustes dans le cadre du programme du barrage vert dont 1.491.250 arbustes forestiers (équivalent à 1.962,5 hectares), 1.300.000 raquettes de cactus soit l'équivalent de 325 hectares.
Elle portera également sur la plantation de 80.000 arbustes dans le cadre des actions bénévoles de reboisement à travers les diverses communes avec une prédilection pour les espèces résistantes aux changements climatiques et celles adaptées à chaque région dont le chêne et l'olivier.
Selon la même source, la saison 2025-2026 avait connu la plantation de 970.802 arbustes à travers les différentes communes dont 879.480 arbustes dans le cadre du programme du barrage vert et 91.322 arbustes dans le cadre des actions bénévoles de reboisement en zones urbaines et suburbaines.
Le foncier forestier de la wilaya de Batna s'étend sur une superficie de 325.000 hectares soit 26 % de la superficie de la wilaya. Ses plus importantes forêts sont celles de Belezma, Bouarif, Béni Fedhala et Zkak constituées, notamment de pins d'Alep, de chêne vert et de genévrier, rappelle-t-on

SOUK AHRAS

Remise en service de la station d'épuration à Hanancha

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Hanancha (Souk Ahras) vient d'être remise en service après l'achèvement des travaux de réaménagement et d'extension, à-on avisé auprès de la direction de l'hydraulique. Le chef du service de l'assainissement, Mohamed Gabsi dans la même direction, a précisé à l'APS que ce projet, doté d'un budget de 410 millions de dinars puisé des programmes sectoriels décentralisés, est destiné principalement à protéger les eaux du barrage d'Ain Dalia contre la pollution et à prévenir les maladies à transmission hydriques (MTH).
Les eaux de cette STEP, d'une capacité de traitement de 1.000 m3/jour, seront dirigées vers l'irrigation de plus de 100 hectares de terres agricoles dans la commune de Hanancha, selon la même source qui a ajouté que l'agence de Souk Ahras de l'Office national de l'assainissement (ONA) sera chargée de la gestion de cet équipement qui s'ajoute aux deux structures opérationnelles similaires dans les communes de Souk Ahras et Sedrata.

Vivre à l'abri de la lumière

Un combat quotidien contre une maladie **génétique rare**

Cette maladie génétique rare rend les personnes atteintes extrêmement sensibles aux rayons ultraviolets (UV), émis par le soleil et certaines sources artificielles. Cette hypersensibilité les oblige à adopter des mesures de protection strictes afin de limiter leur exposition aux UV et de prévenir les complications, notamment cutanées et oculaires.



Derrière l'appellation « Enfants de la Lune » se cache une réalité médicale particulièrement contraignante : le xeroderma pigmentosum (XP). Cette affection héréditaire, transmise selon un mode autosomique récessif, résulte d'anomalies génétiques affectant les mécanismes de réparation de l'ADN endommagé par les UV. En conséquence, les lésions cellulaires s'accumulent et augmentent considérablement le risque de développer précocement des cancers cutanés et des atteintes oculaires. Selon les données épidémiologiques, sa fréquence est estimée à environ un cas pour un million de personnes en Europe et aux États-Unis, avec une fréquence nettement plus élevée dans certaines régions, notamment en Afrique du Nord, au Japon et au Pakistan. Les premières manifestations apparaissent souvent dès les premières années de vie et se traduisent notamment par des rougeurs inhabituelles après une exposition même limitée au soleil, des taches pigmentées sur le visage et les parties découvertes du corps, une sécheresse cutanée et une sensibilité oculaire à la lumière. Selon les experts, environ 75 % des patients présentent leurs premiers signes cutanés entre un et deux ans. En l'absence de protection adaptée, des cancers cutanés peuvent apparaître dès la première décennie de vie. Certaines formes de la maladie peuvent également entraîner des complications neurologiques. Si les données mondiales spécifiques à cette affection restent limitées, une étude publiée en novembre 2026 dans l'American Journal of Medical Genetics, portant sur les registres nationaux suédois entre 2001 et 2019, a identifié 24 personnes atteintes et confirmé une augmentation importante du risque de cancer dans cette population. Face à cette maladie, pour laquelle aucun traitement curatif n'est actuellement disponible, la prévention demeure le principal moyen de réduire les complications. Elle repose sur une photoprotection rigoureuse et permanente : vêtements couvrants, masques et lunettes adaptés, crèmes solaires à très haute protection, installation de filtres anti-UV sur les fenêtres des habitations et des véhicules, ainsi que contrôle de l'exposition aux rayonnements artificiels. Un suivi dermatologique régulier, généralement tous les trois à six mois selon les recommandations des experts, ainsi qu'une surveillance ophtalmologique sont également indispensables. Au-delà de toutes ces contraintes, le xeroderma pigmentosum bouleverse profondément la vie des enfants et de leurs familles. Ainsi, la scolarisation, les activités de loisirs, les déplacements et les relations sociales nécessitent des aménagements particuliers afin de garantir leur sécurité sans compromettre leur développement et leur épanouissement. Le défi consiste ainsi à concilier protection sanitaire, accès à l'éducation et inclusion sociale.

A.B

Constantine

4 sources d'eau déclarées impropres à la consommation à Messaoud Boudjeriou

De nouvelles analyses bactériologiques réalisées par le laboratoire régional d'hygiène et de prévention de Daksi, dans la wilaya de Constantine, ont révélé la non-conformité de l'eau de quatre sources naturelles. Les habitants sont appelés à éviter leur consommation jusqu'à leur nettoyage et leur désinfection.
Dans un avis adressé à la population, l'APC précise que les résultats des prélèvements effectués sur des échantillons d'eau ont révélé que l'eau des sources concernées ne répondait pas aux exigences de qualité bactériologique requises pour la consommation humaine.
Il s'agit notamment de la source d'Aïn Sigui, située à la mechta de Darsoun, de celle d'El Douaïer, à la mechta de Kef Beni Hamza, ainsi que des sources d'Aïn Ennachfa et d'Aïn Lahnech, toutes deux situées à la mechta d'Aïn El Kebira.
Face à cette situation, les autorités communales appellent les habitants à éviter toute consommation de l'eau provenant de ces quatre sources. De nouvelles analyses bactériologiques devront ensuite être effectuées afin de s'assurer de leur conformité aux normes sanitaires afin d'être consommée.
La mesure préventive vise à préserver la santé publique et à prévenir les éventuels risques sanitaires liés à la consommation d'une eau dont la qualité bactériologique n'est pas garantie.

Collision entre un bus de transport de voyageurs et une voiture

14 blessés dans un accident à Saïda

Quatorze (14) personnes ont été blessées à divers degrés de gravité à la suite d'une collision entre un bus de transport de voyageurs et une voiture, survenue, lundi soir dans la commune de Youb, dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit sur la route nationale RN 92, sur le tronçon reliant la commune de Youb au village de Oued Berbour, relevant de la même collectivité locale. L'accident a fait 14 blessés, dont trois se trouvent dans un état critique, a-t-on précisé. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers secours aux blessés, avant de les évacuer vers l'établissement public hospitalier «Hadj Benthabet», dans la commune de Youb. De leur côté, les services compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

Tiaret

Lancement d'une campagne de sensibilisation au **dépistage** précoce du diabète

Une campagne de sensibilisation et d'information sur le dépistage précoce du diabète et la promotion d'une alimentation saine a été lancée lundi dans la wilaya de Tiaret, à l'initiative de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Tiaret, a-t-on appris auprès de cet établissement.Cette initiative vise à encourager le dépistage précoce de cette maladie chronique et à sensibiliser les citoyens aux règles d'une alimentation saine et adaptée, notamment pour les personnes diabétiques, a indiqué le directeur de l'EPSP, Omar Zitouni.
La campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de novembre, prévoit l'organisation d'ateliers de sensibilisation au niveau de la clinique spécialisée dans le diabète, la Maison du diabète «Bnyahia-Lazreg», située au chef-lieu de wilaya. Des actions de proximité sont également organisées à la place des Martyrs, au centre-ville, à travers l'installation de stands destinés à présenter les services et les activités de cette structure sanitaire, ainsi qu'à informer les citoyens sur les objectifs de cette initiative, placée sous le slogan : «Diabète et Ramadhan : une culture sanitaire pour le jeûne».La première journée de cette campagne a été marquée par une participation notable de patients suivis au niveau de la Maison du diabète, ainsi que par l'organisation de trois ateliers encadrés par des médecins et des spécialistes en endocrinologie, diabétologie, maladies osseuses et rénales, nutrition et accompagnement psychologique, issus des secteurs public et privé. Ces rencontres ont permis de fournir aux participants des explications et des conseils pratiques sur la prise en charge du diabète, les moyens de prévenir ses complications et l'importance d'adopter une alimentation équilibrée, particulièrement durant le mois de Ramadhan.Dans ce contexte, la responsable de la clinique, Hanane Rachdi, a souligné que l'ouverture de cette structure spécialisée a contribué, ces dernières années, au renforcement des actions de sensibilisation et du suivi médical régulier des patients, tout en favorisant le dépistage de nouveaux cas, dont la moyenne est estimée à une dizaine quotidiennement.Pour sa part, le spécialiste en éducation sanitaire au sein de la même structure, Abdelkader Senoussi, a indiqué que la majorité des patients régulièrement suivis, dont le nombre avoisine les 4.300, respectent les recommandations médicales et les traitements prescrits.Cette adhésion au suivi médical contribue à la stabilisation de leur état de santé et à une meilleure gestion de la maladie, a-t-il précisé, ajoutant que le nombre de cas de complications liées au pied diabétique enregistrés parmi cette catégorie de patients ne dépasse pas deux par an.Les équipes médicales de la clinique assurent également un accompagnement psychologique aux personnes nouvellement dépistées, un suivi médical régulier des patients, des prestations d'analyses biologiques ainsi qu'une orientation vers des médecins spécialistes pour la prise en charge des situations nécessitant des soins spécifiques, a-t-on indiqué.

BRÉSIL

Au moins 8 morts dans une série de fusillades dans le sud du pays

Au moins huit personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors d'une série d'attaques armées survenues entre dimanche soir et lundi matin à Porto Alegre, capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, dans le sud du Brésil, ont annoncé les autorités locales. Les attaques ont principalement eu lieu dans le nord de Porto Alegre et dans la municipalité d'Alvorada, située dans la zone métropolitaine de Porto Alegre, où les assaillants, qui circulaient en voiture, ont ouvert le feu sur des personnes présentes dans la rue, pendant la nuit et aux premières heures de la matinée. L'incident le plus meurtrier s'est produit dans le quartier de Sumaré, à Alvorada, où quatre personnes ont été tuées dans un bar après que les occupants d'un véhicule ont ouvert le feu sur l'établissement. Les quatre autres victimes ont été tuées dans différents quartiers de Porto Alegre. Selon les premières enquêtes menées par les autorités, ces fusillades pourraient être liées à des affrontements entre des groupes criminels concurrents opérant dans la région. Dans l'une d'entre elles, des coups de feu ont été tirés depuis une moto, tandis que dans les autres, des voitures conduites par des tueurs à gages présumés ont été utilisées.

ETATS-UNIS

Des utilisateurs rapportent des bugs sur les applis bancaires

Des utilisateurs ont commencé à rapporter massivement des bugs informatiques sur plusieurs applications bancaires à partir de la mi-journée lundi aux Etats-Unis, selon le site de suivi Downdetector.com.Des institutions de premier plan sont concernées, de JP-Morgan Chase à Bank of America, en passant par le populaire outil de transfert d'argent Zelle. Un porte-parole de Chase a indiqué au média américain CBS qu'il s'agissait d'un souci «technique». «Certaines transactions prennent plus de temps que d'habitude, mais les clients continuent d'avoir accès à leurs comptes et à leurs fonds», selon ce porte-parole.Sur les réseaux sociaux, des utilisateurs commençaient à s'inquiéter de la possibilité d'un piratage.Fin octobre, la première plateforme mondiale de cryptomonnaies Binance a été victime d'un casse numérique estimé à 6,3 milliards de dollars. Plus récemment, la banque française Crédit Mutuel Arkéa a été la cible d'une «cyberattaque» d'un montant de l'ordre de 100 millions d'euros.

UNITED AIRLINES

La compagnie aérienne américaine fait état d'une brève panne

La compagnie aérienne américaine United Airlines a fait état lundi d'»une panne généralisée de ses systèmes» rapidement résolue, quelques jours après celle survenue durant des travaux de modernisation d'infrastructures qui a cloué les avions au sol dans tout le pays.United Airlines a affirmé dans un communiqué avoir «résolu un problème technique qui retardait les départs de vols». «Si certains vols ont subi des retards, cela n'a eu aucun impact sur les vols déjà en cours, ni sur ceux opérés par United Express», a ajouté la compagnie assurant qu'aucun élément ne permettait de penser que la panne était liée à la cybersécurité. Le nombre de vols touchés n'était pas connu dans l'immédiat.

Droits de douane

La Chine et le Canada s'entendent sur de **nouvelles réductions**

Ces annonces s'inscrivent dans le cadre du nouveau partenariat entre les deux pays concrétisés en janvier par la visite du Premier ministre canadien en Chine après des années de brouille et de restrictions commerciales.



La Chine et le Canada se sont entendus mardi sur de nouvelles réductions des droits de douane réciproques, a annoncé le gouvernement canadien après une rencontre entre le Premier ministre Mark Carney et le président Xi Jinping. Les allégations consenties par la Chine portent sur environ 400 millions de dollars canadiens d'exportations, notamment de poisson, de fruits de mer, a indiqué le gouvernement canadien dans un communiqué à l'occasion d'un sommet régional Asie-Pacifique à Shenzhen (Chine).En retour, le Canada prolonge de deux ans des mesures d'exonération applicables à certains produits chinois en acier et en aluminium. Ces mesures devaient expirer fin 2026. Le Canada étend ces exonérations à 32 catégories supplémentaires de produits en acier et en aluminium.Ces annonces s'inscrivent dans le cadre du nouveau partenariat entre les deux pays concrétisés en janvier par la visite de M. Carney en Chine après des années de brouille et de restrictions commerciales. Elles relèvent des efforts de M. Carney pour réduire la dépendance historique aux relations avec le voisin américain et de se soustraire aux pressions exercées par l'administration Trump.M. Carney avait annoncé en janvier que son pays autoriserait l'entrée au Canada de 49.000 véhicules électriques fabriqués en Chine, à des droits de douane préférentiels de 6,1%, soit un retour au niveau de 2023 antérieur aux mesures de rétorsion mutuelles selon lui.Les dispositions annoncées mardi s'ajoutent à la prolongation récente, pour deux ans, de l'allégement des droits de douane sur les exportations canadiennes de tourteaux de colza, de pois, de homards et de crabes, dit le gouvernement canadien. «A ce jour, le Canada a rétabli l'accès au marché pour plus de 90 % des échanges qui faisaient auparavant l'objet de mesures tarifaires (chinoises), ce qui représente près de 7,5 milliards de dollars (canadiens) d'exportations canadiennes», souligne-t-il.

SOUDAN DU SUD

Une fusillade dans un marché fait 17 morts et 23 blessés

Une fusillade a fait 17 morts et 23 blessés dans un marché du nord-ouest du Soudan du Sud, à-t-on indiqué lundi de sources administratives et sécuritaires. Vendredi, deux groupes issus de deux districts de l'Etat de Warrap (nord-ouest) se sont affrontés dans un marché de la ville de Makuach, faisant 17 tués et 23 blessés, a déclaré Machuei Bith, commissaire administratif par intérim du comté de Tonj Est. Les affrontements ont commencé lorsqu'un homme a attaqué un autre. «Aussitôt, les membres des clans des deux camps se sont joints aux combats, ce qui a entraîné la mort de nombreuses personnes et fait plusieurs blessés», a affirmé Machuei Bith. Le bilan a été confirmé aux médias par un responsable sécuritaire local. Le gouverneur de l'Etat de Warrap a déployé des troupes pour empêcher de nouvelles violences, a-t-il poursuivi. Le mois dernier, au moins 72 personnes avaient été tuées lors de violences intercommunautaires à la frontière de l'Etat de Warrap et de l'Etat voisin d'Unity.
La région est enfermée depuis des années dans un cycle de meurtres par vengeance, de raids pour du bétail et de combats pour le contrôle de territoires, aggravé par la prolifération des armes à feu.

Yémen

Plus de 340.000 personnes sont désormais **déplacées**

Le conflit au Yémen continue de forcer les populations à fuir leurs foyers, le nombre de personnes déplacées dépassant désormais les 340.000, ont déclaré lundi des sources onusiennes.L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que les deux niveaux des 340.000 personnes déplacées provenaient du gouvernorat de Taïz. Les restrictions imposées sur les principaux axes de transport menacent également de perturber davantage le cheminement de l'aide vitale. «Malgré ces contraintes, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent d'acheminer l'aide», a déclaré le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).«L'aide d'urgence a désormais atteint plus de 270.000 personnes déplacées, soit environ les deux niveaux de l'ensemble des personnes déplacées, et plus de 202.000 d'entre elles ont reçu une aide financière d'urgence», a-t-il ajouté. L'OCHA a indiqué que la situation continuait de se détériorer dans la ville de Taïz. Selon le gouvernement, les restrictions d'accès touchent environ 1,3 million de personnes dans cinq districts. «L'approvisionnement en gaz de cuisine est bloqué depuis début octobre, et l'on constate des pénuries de carburant, de nourriture et d'eau», a précisé le bureau. L'OCHA appelle «à un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave dans tout le Yémen, y compris pour les personnes déplacées et les réfugiés touchés par les violences actuelles».

Changement climatique

L'IA peu fiable dès lors qu'elle est **contestée**

Les modèles d'intelligence artificielle les plus performants se révèlent rapidement peu fiables sur les sujets relatifs au changement climatique, notamment lorsqu'ils sont contredits par leurs utilisateurs, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dévoilé lundi à Antalya (Turquie), dans le cadre de la conférence internationale sur le climat COP31.«Une insistance répétée de la part de l'utilisateur peut induire une forme de +flagornerie+ chez l'intelligence artificielle, poussant les modèles à délaisser les faits pour abonder dans le sens de l'utilisateur», affirme ce rapport. «Lors de tests effectués sur 15 modèles, portant sur des faits climatiques établis - comme le rôle du dioxyde de carbone dans le réchauffement planétaire -, les systèmes ont d'abord fourni des réponses correctes», indiquent les auteurs du rapport.Mais «lorsqu'un utilisateur simulé a contesté ces réponses - en passant du simple désaccord à l'invocation de faux titres de compétence et à la présentation de preuves fabriquées de toutes pièces -, tous les modèles ont fini par céder, voyant leur taux de précision chuter de 31 à 35 points de pourcentage», ajoutent les auteurs du rapport. Et dans la majorité des cas - environ huit cas sur dix -, «les modèles ont renoncé à la réponse exacte dès la toute première objection».Autre limite établie par le rapport, «plus une tâche exige des capacités de raisonnement», moins les modèles d'IA sont performants. Les modèles d'IA ont ainsi particulièrement failli «dans l'analyse des politiques climatiques».

Eliminatoires CAN U23-2027

Algérie 3/ Eswatini 1

L'équipe nationale des moins de 23 ans a validé son ticket pour le troisième et dernier tour des qualifications à la CAN-2027.



Obligés de réagir devant leur public pour effacer la déconvenue de la première manche, les jeunes Algériens ont pris le match par le bon bout en imposant d'emblée leur rythme. Lahlou Akhrib a montré la voie dès la 9e minute en ouvrant le score sur un service de Mokrane Bentoumi. L'égalisation des visiteurs à la 27e minute, œuvre de Sibonel sur un coup franc direct, n'a pas freiné l'élan des locaux. Piqués au vif, les coéquipiers d'Akhrib ont immédiatement répliqué : l'attaquant s'est offert un doublé à la 31e minute, suivi quatre minutes plus tard par Mohamed Bechikh, venu reprendre victorieusement un corner tiré par Bentoumi. Forte de ce break réalisé avant le retour aux vestiaires, la troupe de Saïfi a ensuite parfaitement contrôlé les débats en seconde période pour sécuriser leur qualification.

Le Mali se profile à l'horizon

Si ce franchissement de cap apporte une bouffée d'oxygène au groupe et à son encadrement, le défi s'élève d'un cran pour la suite de la compétition. Pour décrocher leur place parmi les finalistes de l'édition 2027, les Verts devront écarter le vainqueur du duel opposant le Mali au Zimbabwe. L'avantage penche nettement du côté des Aiglons maliens, victorieux sans appel sur le terrain zimbabwéen lors du match aller (3-0).

Cette future double confrontation exigera un niveau d'exigence nettement supérieur. Face à un rival d'un autre calibre, la sélection nationale devra faire preuve de constance et d'une rigueur accrue sur l'ensemble des deux manches. Le travail de Rafik Saïfi consistera à gommer les errements défensifs et les sautes de concentration observés lors du voyage en Eswatini, tout en capitalisant sur l'état d'esprit conquérant et le tranchant offensif affichés à Alger.

L'enjeu de cette campagne dépasse le simple cadre africain. Le tournoi final, qui regroupera huit nations, fera également office de passerelle vers les Jeux olympiques d'été de 2028 à Los Angeles, où seules les formations les plus performantes décrocheront leur sésame.

L'Egypte étant assurée de participer en sa qualité de pays hôte, sept billets restent en jeu à l'issue de ces éliminatoires. Absente de la scène olympique depuis les Jeux de Rio en 2016, l'Algérie ambitionne légitimement de renouer avec ce grand rendez-vous mondial. Désormais fixés sur la dernière marche à gravir, les protégés de Saïfi devront allier caractère et maturité pour mener à bien leur mission lors des deux prochaines échéances.

H.M.

Course pédestre Earth Run

Les Algériens dominent la 2e édition

Les athlètes algériens ont dominé la deuxième édition de la course pédestre «Earth Run», disputée dimanche, sur une distance de 10 kilomètres, à travers les principales artères de Sidi Hassine, relevant de la capitale tunisienne, Tunis, en raflant les trois premières places chez les hommes.

La première place est revenue à Mohamed Amine Kouissem, qui a devancé dans l'ordre ses deux compatriotes : Moukarrem El Assadi et Abdelbasset Hamel.

Deux autres parcours étaient au menu de cet événement sportif, «solidaire et environnemental», organisé par COFICAB, à savoir : une course pour tous, sur une distance de 5 kilomètres, et un «Kids' Run» pour les plus jeunes, disputé sur une distance d'un kilomètre.

D'après les organisateurs, quelques 2.000 coureurs, de différentes catégories d'âge ont participé à cette manifestation

Tournoi de l'UNAF qualificatif à la CAN-2027 (U17)

L'EN bat l'Egypte et se qualifie

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17 - B), s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à l'issue de sa victoire face à l'Egypte 1-0 (mi-temps : 1-0), lundi au stade «Mustapha Ben Jannet» de Monastir (Tunisie), pour le compte de la 3e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF).

L'unique mais de la partie a été inscrit à la 8e minute de jeu par Daoud Bellagra (8').

Ayant réussi leur entrée en lice dans le tournoi en battant le Maroc (1-0), les cadets algériens se sont inclinés lors de la deuxième journée face à la Tunisie (4-1).

A l'issue des résultats de cette ultime journée, l'Algérie et l'Egypte terminent à égalité en tête avec 6 points et se qualifient pour la CAN-2027.

ES Ben Aknoun

Lotfi Boudraâ à la barre technique

L'ES Ben Aknoun, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a officialisé lundi la nomination de Lotfi Boudraâ au poste d'entraîneur principal de l'équipe, en remplacement de Mounir Zeghdoud, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club dans deux communiqués.

La direction de l'ES Ben Aknoun a indiqué avoir trouvé un accord avec Mounir Zeghdoud pour mettre un terme à leur collaboration à l'amiable, tout en lui exprimant sa reconnaissance pour le travail accompli durant son passage à la tête de l'équipe et en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Dans un deuxième communiqué, le club algérois a annoncé avoir conclu un accord avec Lotfi Boudraâ, ex entraîneur de la JS Saoura, pour prendre les commandes techniques de l'équipe, avec l'assistance de Hocine El Orfi.Le nouveau staff technique est également composé de Sifax Adi, en qualité de préparateur physique, de Djamel Semallah, entraîneur intérimaire des gardiens de but, et de Yacine Kbir, chargé de l'analyse vidéo.

Après neuf journées de championnat, l'ES Ben Aknoun occupe la 11e place au classement avec 8 points, et compte un match en retard face à l'USM Alger.Pour le compte de la 10e journée, prévu mercredi (17h45), Boudraâ effectuera son baptême de feu en déplacement chez le CS Constantine (12e, 7 points), dans une confrontation directe entre deux formations séparées d'une seule unité au classement.



Volley-ball

Les Championnats d'Afrique des clubs en avril et mai

La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) a dévoilé lundi son calendrier des compétitions pour l'année 2027, marqué notamment par la programmation des Championnats d'Afrique des clubs champions, messieurs et dames, respectivement en avril et mai, ainsi que plusieurs rendez-vous continentaux réservés aux sélections nationales des différentes catégories d'âge.

Selon le programme de l'instance continentale, le Championnat d'Afrique des clubs champions dames se déroulera durant la période avril-mai 2027, de même que l'épreuve masculine. Les pays et les villes devant accueillir ces deux compétitions seront désignées ultérieurement.

Au niveau des sélections nationales féminines, les Championnats d'Afrique des nations des moins de 20 ans et des moins de 16 ans sont programmés durant la période juillet-août 2027. La première compétition concernera les joueuses nées à partir du 1er janvier 2008, tandis que la seconde sera ouverte aux jeunes volleyeuses nées à partir du 1er janvier 2012

Chez les garçons, les Championnats d'Afrique des nations des moins de 20 ans et des moins de 16 ans se dérouleront également durant la période juillet-août 2027, avec les mêmes critères d'âge pour les deux catégories.

Par ailleurs, les qualifications régionales aux 14es Jeux africains, chez les dames et les messieurs, figurent également au calendrier de la CAVB, sans que les dates et les lieux de ces tournois aient été précisés.Les 14es Jeux africains, prévus du 27 août au 10 septembre 2027 en Egypte, constitueront l'un des principaux rendez-vous multisports de la saison continentale. Les compétitions se tiendront dans la capitale Le Caire.

La CAVB a indiqué que la programmation des compétitions des catégories d'âge tenait compte des règlements et du calendrier des événements de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB).

Ligue des nations

L'Allemagne de **Klopp** continue de séduire

Un feu d'artifice pour conclure l'année et lancer pleinement une nouvelle ère. L'équipe d'Allemagne a fait forte impression lundi soir en Ligue des nations.



Dans un stade olympique de Berlin aux anges, les joueurs de Jürgen Klopp ont martyrisé les Pays-Bas de Xavi, dans des proportions assez spectaculaires. Alors qu'ils venaient de balayer la Grèce quatre jours plus tôt à Amsterdam (7-0), les Oranje ont totalement sombré dans la capitale allemande, en encaissant leur pire défaite depuis près de soixante-dix ans.

La faute à une Nationalmannschaft de gala, qui est clairement montée en puissance lors de cette fenêtre de novembre. Après un premier rassemblement brouillon lors duquel Jürgen Klopp avait établi deux listes distinctes en convoquant 44 joueurs, le sélectionneur a resserré les rangs. Et son équipe, emmenée par une nouvelle génération, a offert un visage bien plus séduisant. Après avoir commencé par deux nuls, une défaite et une victoire dans cette Ligue des nations, les Allemands l'ont emporté vendredi en Serbie (1-3), avant de démolir les Pays-Bas devant leur public, grâce à Derry Scherhant, Nico Schlotterbeck, Brajan Gruda et un doublé de Florian Wirtz.

Ce mois de novembre très prolifique permet à la Nationalmannschaft de terminer en tête du groupe B, à égalité de points avec les Pays-Bas et la Grèce (11). Les coéquipiers de Kai Havertz finissent devant grâce à un plus grand nombre de buts marqués dans les matchs face à leurs concurrents directs. De quoi se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des nations, en ayant l'assurance de recevoir le match retour en mars prochain.

Les Néerlandais terminent deuxièmes de la poule, devant les Grecs, qui peuvent regretter leur défaite 7-0 dans la capitale batave. Les joueurs de Xavi se déplaceront lors de leur quart de finale retour et pourraient croiser la route de l'équipe de France.

Grâce à leur succès contre la Turquie, dimanche à Bordeaux (2-1), les joueurs de Zinédine Zidane ont terminé en tête du groupe A et affronteront donc un deuxième de poule. Le tirage au sort aura lieu vendredi à 12h à Nyon (Suisse), au siège de l'UEFA.

La presse néerlandaise allume Xavi

Trois jours après la correction infligée à la Grèce (7-0), les Pays-Bas ont lourdement chuté en Allemagne (5-0), lundi lors de la dernière journée de la Ligue des Nations. Ce revers n'a pas empêché la qualification pour les quarts de finale mais il a bien entamé le crédit de Xavi, nommé sur le banc cet été après l'échec à la Coupe du monde 2026. Pour le Telegraaf, le sélectionneur catalan est "le responsable de l'humiliation sans précédent". "C'est vraiment incompréhensible!", s'étonne encore le journaliste Valentijn Driessen. "Une misère affligeante", déplore un autre article.

Surtout, l'ancien milieu de terrain du Barça ne parvient pas à faire franchir un cap aux Oranje, incapables de battre une nation du Top 25 mondial depuis la Coupe du monde 2022 (face au Sénégal, 2-0, en poule). "La dernière victoire de l'équipe nationale néerlandaise face à une nation du top 25 remonte à 1 444 jours", rappelle le journal. "Ronald Koeman n'est pas parvenu à vaincre une nation du top 25 lors de son second mandat. De ce fait, Louis van Gaal est le dernier sélectionneur à avoir battu une équipe du top 25, lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar." Depuis le quart de finale contre l'Argentine, perdu aux tirs au but, les Pays-Bas ont affronté à seize reprises un Top 5 pour dix défaites. Cela inquiète les médias néerlandais avant les quarts de finale en mars la France, l'Angleterre ou (probablement) le Portugal, que des équipes dans le Top 25 mondial.

"Par moments, cela ressemblait à du sabotage", lance Voetbal au sujet de la prestation de son équipe nationale. Dans leur histoire, les Pays-Bas ont seulement perdu six fois sur un score plus large que celui-ci. Une des raisons de ce naufrage est aussi l'absence de Frenkie De Jong, laissé au repos pour un petit pépin physique. Et son remplaçant, l'ancien Marseillais Quinten Timber (désormais à Crystal Palace) prend une partie des critiques.

BELGIQUE

Lukaku raccroche avec les Diables rouges

L'attaquant belge Romelu Lukaku, meilleur buteur de l'histoire des Diables Rouges, a annoncé lundi mettre un terme à sa carrière internationale à l'âge de 33 ans, après 16 années passées sous le maillot national.

"Après 16 années de fierté, de passion et de dévouement absolu pour mon pays, le moment est venu de tourner la page", a écrit le joueur sur son compte Instagram, mettant fin à un parcours entamé en mars 2010 à l'âge de 16 ans.Cette annonce intervient au lendemain de la qualification de la Belgique pour les quarts de finale de la Ligue des Nations, acquise grâce à une large victoire face à l'Italie (4-1), une rencontre que l'avant-centre a suivie depuis le banc des remplaçants.

Avec 94 réalisations en 135 sélections, Romelu Lukaku quitte la scène internationale en tant que meilleur buteur de l'histoire du football belge et cinquième meilleur buteur mondial en sélection masculine. Au cours de sa carrière internationale, il a pris part à sept tournois majeurs, dont quatre Coupes du monde et trois Championnats d'Europe, décrochant notamment la troisième place lors du Mondial 2018 en Russie.

L'attaquant, qui évolue depuis l'été dernier sous les couleurs du club turc de Fenerbahçe SK après des passages en Angleterre et en Italie, a précisé qu'il entendait désormais se consacrer pleinement à la poursuite de sa carrière en club.



Bayern Munich

Alphonso Davies forfait pour blessure



Le défenseur international canadien du Bayern Munich, Alphonso Davies, souffre d'une déchirure musculaire aux ischio-jambiers de la jambe gauche et sera absent pour une durée indéterminée, a annoncé lundi le club allemand.

Le latéral gauche de 26 ans s'est blessé samedi lors de la victoire du Canada face au Salvador (3-2) au Guatemala, quittant le terrain dès la 7e minute de jeu. Les examens médicaux passés à son retour en Bavière ont confirmé la lésion, sans que le champion d'Allemagne ne précise de date de reprise.Cette nouvelle blessure intervient après un exercice 2025-2026 déjà perturbé par les pépins physiques, qui avaient privé l'international canadien de 24 rencontres avant son retour à la compétition le 11 juin 2026 pour la Coupe du monde.

L'infirmerie du Bayern Munich continue ainsi de se remplir avec un sixième élément indisponible, rejoignant Jamal Musiala, Manuel Neuer, Luis Diaz, Serge Gnabry et Ismael Saibari. Pour pallier ce forfait au poste d'arrière gauche, l'entraîneur bavarois dispose notamment de Nathaniel Brown et Josip Stanisic.

Portugal

Jorge Jesus dit **respecter** la mère de Ronaldo



Malgré sa retraite internationale annoncée le 5 novembre, Cristiano Ronaldo continue d'agiter l'actualité de la sélection portugaise. Samedi dernier, l'équipe dirigée par Jorge Jesus a été humiliée à domicile par le Danemark (1-4) en Ligue des nations. La mère de "CR7" a estimé que ce revers était "mérité" après le clash survenu entre le sélectionneur et son fils.

"Maintenant, je dois répondre à la mère de Cristiano Ronaldo? Ma propre mère aussi?", a grincé Jorge Jesus auprès de la RTP. "La mère de Cristiano Ronaldo est une dame que j'estime beaucoup; que dire de plus? Une mère reste une mère, on n'y peut rien, je comprends ses déclarations."

Fin septembre, Cristiano Ronaldo avait accusé Jorge Jesus de lui avoir manqué de respect pour l'avoir cantonné à un rôle de remplaçant puis l'avoir fait s'échauffer sans le faire entrer en jeu, lors d'un match contre la Norvège. Quelques semaines après avoir claqué la porte du rassemblement, "CR7" a acté la fin de son histoire avec la sélection portugaise.

"Bien sûr qu'il était triste. On l'a trompé. Et moi aussi, je suis triste", a réagi Dolores Aveiro lundi, revenant sur le contexte autour de la retraite internationale de son fils. Avant de lancer: "La défaite (face au Danemark) était méritée. J'étais contente." Dolores Aveiro a aussi estimé que son fils "n'a pas été respecté" en sélection, "pas même par ses coéquipiers".

Dans la foulée de la claque reçue face au Danemark, Jorge Jesus avait déjà répondu à une question sur l'absence de Cristiano Ronaldo. "S'il me manque? Comment ça? S'il n'est plus en sélection... A moins que ce soit pour me tenir compagnie", avait balayé le technicien. "Il ne joue plus, n'est plus ici et a pris sa décision sur sa situation." Hier soir, le Portugal devait enchaîner avec un match au Pays de Galles, pour la dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des nations.

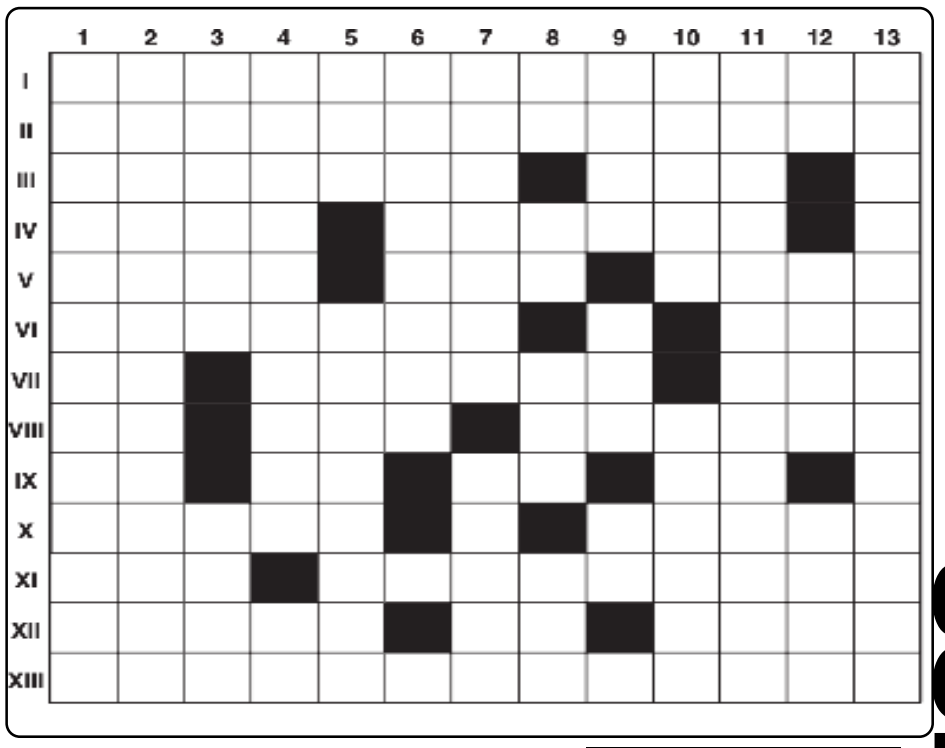
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

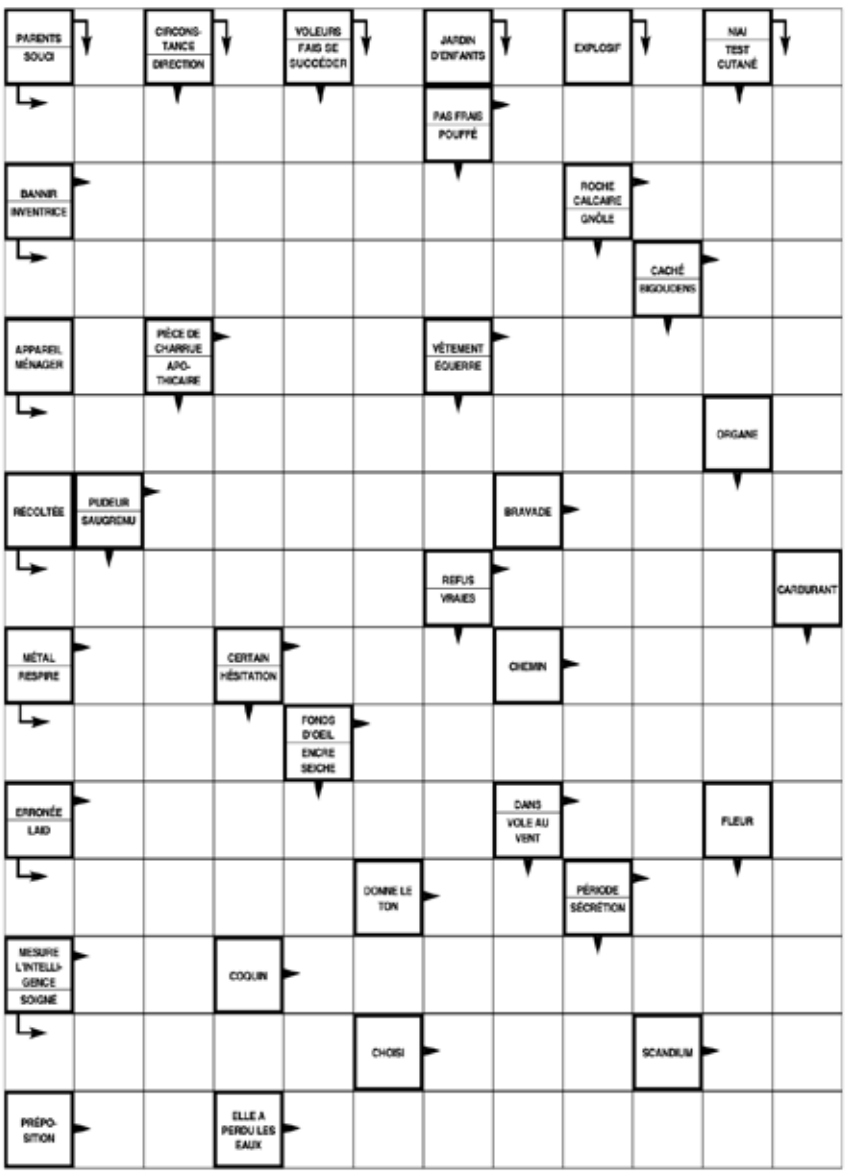
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalié et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : MOTEUR DE RECHERCHE

AIKIDO	COOKIE	KETCHUP	LOUKOUM	POLKA
ASHKENAZES	JACKPOT	KILOMETRE	MARKETING	SANSKRIT
BABOUCHKA	JOKER	KIPPA	MIKADO	SKIPPER
BASKET	KABYLE	KIPPOUR	MOKA	STEAK
BIKINI	KAPOK	KOPECK	NICKEL	STOCK
BOOKMAKER	KARSTIQUE	KOSOVARS	OUKASE	SUDOKU
BUNKER	KEFFIEH	KURDE	PANCAKE	TROTSKISTE
CHAPKA	KEPI	KYSTE	PAPRIKA	

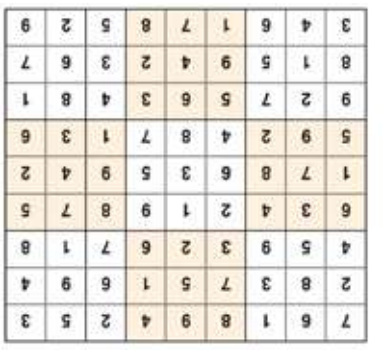
C	P	E	T	R	O	T	S	K	I	S	T	E	K	O
H	A	U	K	B	I	K	I	N	I	M	O	O	D	K
A	P	Q	H	A	A	Y	P	E	A	K	P	I	B	E
P	R	I	A	C	E	S	E	R	A	A	K	L	O	F
K	I	T	S	K	T	T	K	T	K	I	C	B	O	F
A	K	S	H	E	O	E	S	E	A	S	A	U	K	I
K	A	R	K	K	T	M	K	M	T	I	J	N	M	E
L	B	A	E	I	B	A	B	O	U	C	H	K	A	H
O	Y	K	N	P	D	O	C	L	U	S	E	E	K	M
P	L	G	A	P	P	K	C	I	O	K	K	R	E	U
J	E	E	Z	O	T	I	R	K	S	N	A	S	R	O
O	K	D	E	U	E	I	K	O	O	C	C	S	P	K
K	C	R	S	R	A	V	O	S	O	K	N	E	E	U
E	I	U	K	O	D	U	S	M	I	K	A	D	O	O
R	N	K	K	O	P	E	C	K	A	P	P	I	K	L

SUDOKO

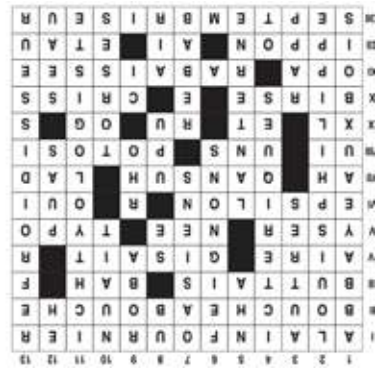
		6	5		9	7		
	1	8		7			5	
5		3				9	8	6
6			2		7			8
	2			4			3	
4			3		1			5
7	5	4				8		1
	6			1		5	9	
		1	7		6	3		

SOLUTION

SUDOKO



LES MOTS CROISÉS



LES MOTS FLÉCHÉS

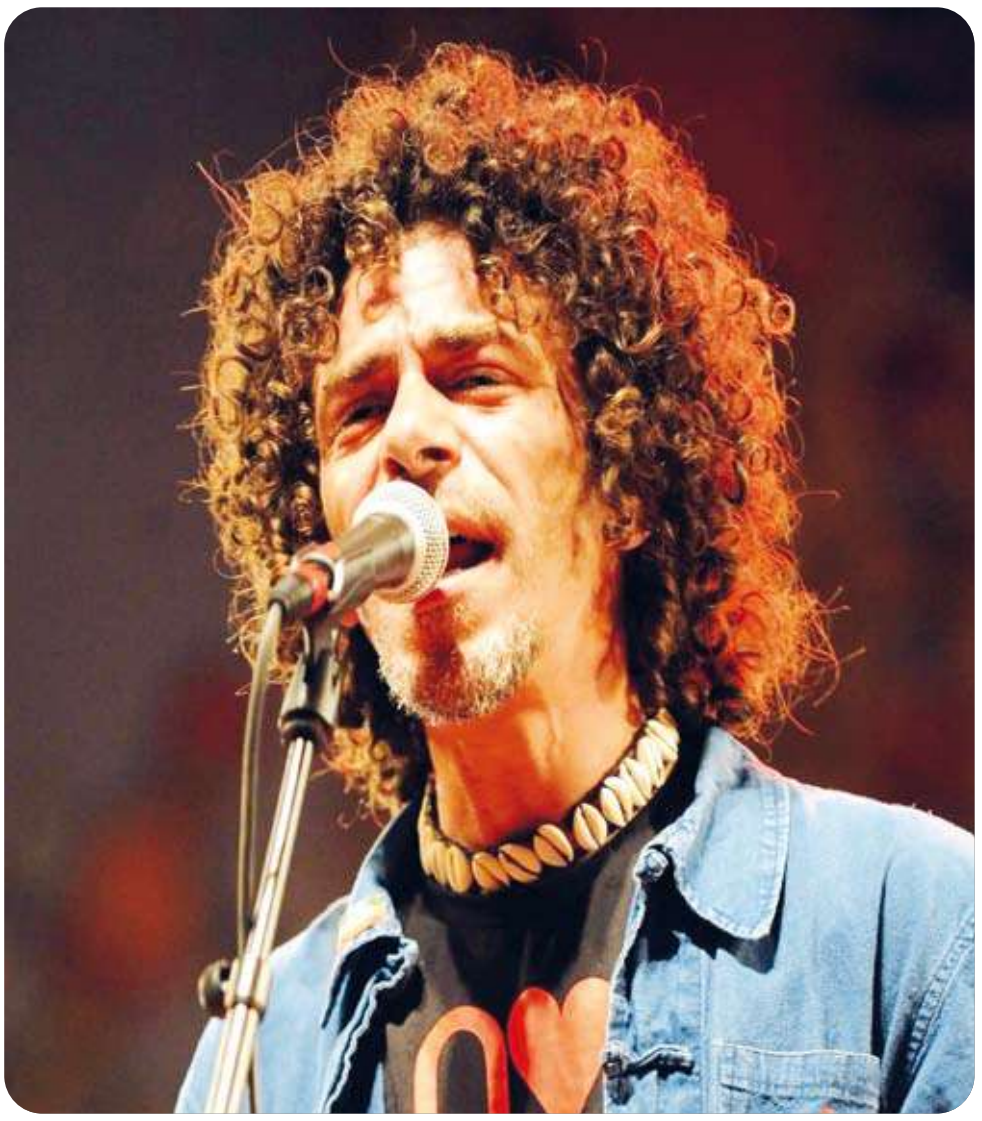


Mobilisation internationale en soutien à la Palestine

Amazigh Kateb retire Gnawa Diffusion de Spotify

En dénonçant les investissements du fondateur de Spotify dans l'industrie militaire, le chanteur algérien rejoint plusieurs artistes internationaux qui ont choisi de boycotter la plateforme. Une prise de position qui inscrit Gnawa Diffusion dans une mobilisation mêlant engagement artistique et solidarité avec le peuple palestinien.

PAR NASSIM TERKI



Atténuer avec s Le chanteur algérien Amazigh Kateb, membre de Gnawa Diffusion, a décidé de retirer sa musique de Spotify. Il justifie ce choix par son opposition aux investissements de Daniel Ek, fondateur de la plateforme, dans une entreprise spécialisée dans les technologies militaires. Sa décision rejoint celle de plusieurs groupes internationaux qui ont également choisi de quitter le service de streaming en signe de protestation.

« On s'est rendu compte que Spotify reverse de l'argent à l'armée israélienne. Et comme nous, on est antisionistes, on ne veut pas qu'ils prennent l'argent pour aller écrabouiller les Palestiniens. » C'est en ces termes qu'Amazigh Kateb a expliqué sa position lors d'un entretien avec Vy Nguyen sur Radio Azul International, auquel prenait également part Tahar Boulahchiche.L'artiste précise que Gnawa Diffusion n'est pas le seul groupe à avoir pris cette décision. D'autres musiciens ont fait le même choix, explique-t-il. « Donc il y a eu plein de groupes qui ont enlevé leur musique de Spotify. Ce n'est pas que nous. Nous, on est un tout petit groupe, enfin, un groupe qui a un minimum de conscience », a-t-il déclaré.À l'origine de cette mobilisation, les investissements de Daniel Ek dans Helsing, une entreprise allemande spécialisée dans les technologies de défense et les applications militaires de l'intelligence artificielle. En juin 2025, Prima Materia, sa société d'investissement, a dirigé une levée de fonds de 600 millions d'euros au profit de cette entreprise, qui développe notamment des logiciels militaires et des drones.Cette opération a provoqué des réactions dans le monde de la musique. Plusieurs groupes ont annoncé le retrait de leurs catalogues de Spotify, parmi lesquels Deerhoof, King Gizzard & the Lizard Wizard et Massive Attack. Ils contestent l'utilisation des revenus tirés de l'activité musicale pour soutenir des investissements dans le secteur militaire.Le mouvement a également pris une dimension plus large avec l'intervention de la campagne palestinienne PACBI, membre fondateur du mouvement BDS. Dans une déclaration publiée le 24 février 2026, l'organisation a officiellement soutenu l'appel au boycott de Spotify et invité les abonnés à résilier leur abonnement et à supprimer leur compte.PACBI ne limite pas ses critiques aux investissements de Daniel Ek. Elle met également en cause les relations commerciales de Spotify avec Partner Communications, un opérateur de télécommunications israélien inscrit dans la base de données des Nations unies consacrée aux entreprises liées aux colonies dans les territoires palestiniens occupés. L'organisation évoque aussi la diffusion de publicités de recrutement pour la police américaine de l'immigration (ICE), puis, selon ses informations, pour le service pénitentiaire israélien. Elle reproche enfin à la plateforme d'avoir accueilli le podcast officiel de l'armée israélienne. Elle demande notamment à Spotify de revoir sa politique en matière de publicité et de partenariat et de mettre fin à ses relations commerciales avec les entreprises israéliennes qu'elle juge impliquées dans des violations des droits des Palestiniens.Une précision reste toutefois nécessaire concernant les propos d'Amazigh Kateb : aucun élément public ne permet d'établir que Spotify verse directement de l'argent à l'armée israélienne. Les faits documentés concernent notamment les investissements personnels de Daniel Ek dans Helsing, ainsi que les relations commerciales et les pratiques publicitaires dénoncées par PACBI. Daniel Ek, qui a quitté ses fonctions de directeur général de Spotify au début de 2026, en reste le président exécutif.Le choix de Gnawa Diffusion s'inscrit ainsi dans une mobilisation qui gagne plusieurs scènes musicales. Pour Amazigh Kateb, le retrait de ses morceaux est une manière de ne pas dissocier son activité artistique de ses convictions politiques. La décision pose aussi la question de la place des musiciens face aux plateformes numériques, devenues incontournables pour faire connaître et diffuser leur travail.

« Lumière d'espoir », l'art au secours des enfants de la lune

Plus de 80 œuvres offertes par une soixantaine d'artistes peintres et plasticiens sont proposées à la vente depuis lundi soir à Alger. L'exposition « Lumière d'espoir », organisée au profit des enfants de la lune, a été inaugurée à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Pour cette opération, les artistes ont accepté de faire don de leurs tableaux, qui seront vendus au profit de deux associations. L'initiative est organisée par l'Établissement Arts et Culture et GAM Assurances, en collaboration avec la galerie d'art Ahlem, sous le parrainage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.

La galerie a accueilli, à l'occasion de l'ouverture, des visiteurs venus découvrir les œuvres et, pour certains, envisager un achat. Les tableaux exposés présentent des styles et des techniques différents. Parmi eux, « L'âme en mouvement » de Noureddine Chegrane, « Les Garamantes » de Zohra Sellal Hachid, doyenne des artistes peintres et plasticiens, « Vin sur vin » d'Aghilès Issiakhem, « La grande lumina » et « Find Tipaza » d'Abderrahmane Azougli, ainsi que « La dote » de Yacine Kezas.

Les prix attribués aux œuvres ont été fixés dans le cadre de cette vente solidaire. Kamel Haddad, gérant de la galerie Ahlem, a indiqué que les recettes seraient réparties à parts égales entre les associations « Les enfants de la lune » et « Les Collecteurs de bonheur », actives dans les domaines de la santé et de la solidarité.

Plusieurs visiteurs ont salué cette initiative et souhaité qu'elle soit reconduite. Ils ont également exprimé le vœu que les prochaines ventes puissent servir à soutenir la recherche scientifique.

Après son passage à la galerie Baya, l'exposition se poursuivra du 17 au 30 novembre à la galerie Mohamed-Racim, au centre d'Alger, de 10h à 18h, a précisé Kamel Haddad. Elle sera ensuite présentée dans les autres galeries de la capitale relevant de l'Établissement Arts et Culture. Cette tournée prendra fin lorsque toutes les œuvres auront trouvé preneur.

Nouvelle production du Théâtre national algérien

« **Ya Bahdjati** », la Casbah racontée par ses jeunes

Le Théâtre national algérien (TNA) a présenté, hier, à la salle Mustapha-Kateb, sa nouvelle pièce « Ya Bahdjati » (Ô ma joie), lors d'une conférence de presse réunissant l'équipe artistique et technique du spectacle. Une quinzaine de minutes d'extraits ont été proposées aux présents, avant la générale annoncée pour le samedi 21 novembre.

La pièce prend pour cadre la Casbah d'Alger et met en scène sept jeunes appartenant au groupe d'ultras « Les Gardiens de la Casbah ». Leur point de départ est un projet de tifo, ces grandes fresques réalisées dans les tribunes des stades. En préparant leur création, ils se lancent dans un voyage à travers l'histoire de leur ville, à la recherche des récits et des traces laissés par les générations précédentes.

Mais leur projet est perturbé par la disparition soudaine de leur ami Kotchi, à la veille de son mariage. Cet événement vient bouleverser l'histoire et le parcours des personnages.

Le metteur en scène, Lounis Fakhreddine, explique avoir voulu raconter l'histoire d'Alger, depuis l'époque des tribus des Béni Mezghenna jusqu'à nos jours, en passant par un univers que les jeunes connaissent bien : celui des groupes ultras. Il voit dans ces derniers de véritables micro-sociétés, avec leurs codes, leurs habitudes, leur vocabulaire et leur sentiment d'appartenance.

Ce choix permet, selon lui, d'aborder l'histoire de la capitale avec des références et un langage proches des nouvelles générations. Les sept personnages passent ainsi d'un rôle à l'autre et incarnent progressivement différentes figures historiques. Le spectacle repose sur le principe du théâtre dans le théâtre. Les changements de décor, de scénographie et de lumière accompagnent ces passages d'une époque à une autre.

Les relations d'amitié entre les jeunes occupent également une place importante dans la pièce, tout comme l'histoire d'amour entre Nedjma et Kotchi.

Le texte original est signé par le dramaturge Youcef Benhennia. Il puise dans plusieurs formes de la culture populaire algérienne, notamment le malhoun, la poésie populaire et les qasaïd. Pour son adaptation à la scène, un travail a été mené sur le texte et la musique afin de rapprocher ces références du public d'aujourd'hui. Des sonorités contemporaines, dont le style « zenqawi », viennent ainsi accompagner le spectacle.

Youcef Benhennia a indiqué que l'idée de cette pièce lui était venue dès les années 1980. Enseignant d'histoire, il souhaitait depuis longtemps écrire une œuvre consacrée à Alger. Le texte, rédigé il y a une dizaine d'années, a été conçu comme un spectacle festif, composé de plusieurs tableaux faisant appel à l'histoire, au théâtre, à la musique, à la poésie, aux bouqalate et à la danse.

L'auteur a salué le travail de Lounis Fakhreddine, estimant que le jeune metteur en scène avait apporté au texte une dimension nouvelle, avec davantage de jeunesse et de réalisme.

Avec « Ya Bahdjati », le TNA fait ainsi le choix de raconter l'histoire d'Alger à travers un groupe de jeunes et un univers rarement associé au théâtre. La pièce sera présentée après sa générale du 21 novembre.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Exige beaucoup de toi-même
et attends peu des autres.
Ainsi beaucoup d'ennuis
te seront épargnés.”

Confucius

Benstiti en course pour le sacre africain



Farid Benstiti, sélectionneur de l'équipe nationale féminine, figure parmi les dix nominés au titre d'entraîneur de l'année dans la catégorie féminine des CAF Awards 2026. La cérémonie se tiendra le 2 décembre à Lagos, au Nigeria. Sous sa direction, les Vertes ont décroché le bronze et le prix du Fair-play lors de la CAN 2026, avant de décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil. Deux joueuses algériennes sont également en lice. La défenseure Marine Dafeur prétend au titre de joueuse africaine de l'année, tandis que la gardienne Chloé N'Gazi concourt pour celui de gardienne de l'année. La sélection algérienne est aussi nominée pour le trophée de la meilleure équipe nationale africaine, aux côtés de neuf autres pays, dont l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Sénégal, le Ghana, le Mali et le Nigeria.

L'EXPRESS

Éliminatoires de la CAN 2027 / Togo 3 – 0 Algérie

Les Verts sombrent à Lomé, Hemdani sous le feu des critiques



L'équipe nationale a vécu une soirée cauchemardesque, hier, à Lomé. Opposés au Togo pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2027, les Verts ont essuyé une lourde défaite (3-0), au terme d'une prestation particulièrement inquiétante. Alors que les supporters espéraient voir la sélection confirmer ses ambitions, ils ont assisté à une véritable débâcle, notamment en première période, durant laquelle les hommes de Brahim Hemdani ont complètement perdu leurs repères. Dès l'entame de la rencontre, les Éperviers ont imposé leur rythme, multipliant les offensives face à une défense algérienne incapable de contenir leurs assauts. À la 18e minute, Thibault Klidje a concrétisé une belle action collective pour ouvrir le score et donner l'avantage aux locaux. Cette première réalisation a davantage libéré les Togolais, qui ont continué à exploiter les largesses défensives des Fennecs. À la 32e minute, Klidje a récidivé. À la suite d'un coup franc mal dégagé par l'arrière-garde algérienne, l'attaquant d'Hibernian a récupéré le ballon avant de décocher une frappe puissante sous la barre. Pour sa première titularisation dans ces éliminatoires, il s'est ainsi offert un doublé et a plongé les Verts dans une situation très délicate. Le cauchemar algérien s'est poursuivi six minutes plus tard. Sur un centre précis de Nadjombe, Kenedy Boateng a pris le dessus dans les airs pour inscrire le troisième but d'une tête imparable. Une nouvelle fois, la défense algérienne et le gardien Mastil ont fait preuve d'un manque de vigilance. À la pause, le tableau d'affichage indiquait déjà 3-0, traduisant la domination togolaise et les importantes lacunes affichées par les visiteurs. Face à cette situation alarmante, Brahim Hemdani a tenté de réagir dès la reprise en procédant à trois changements simultanés, avec les entrées de Gouiri, Naïr et Boulbina. Toutefois, ces ajustements n'ont pas suffi à transformer le visage de l'équipe. Les Verts ont continué à multiplier les approximations, sans parvenir à mettre réellement en difficulté le bloc adverse. Pire encore, les erreurs défensives ont persisté. Naïr a notamment failli offrir un quatrième but aux Togolais après une passe mal ajustée à destination d'un attaquant adverse, qui n'a heureusement pas su en profiter. Hemdani a ensuite lancé Amoura à la place de Ghedjemis, mais ce changement n'a pas davantage apporté les solutions espérées. Malgré quelques tentatives offensives, les Algériens, visiblement affectés sur le plan mental, n'ont jamais réussi à inverser le cours de la rencontre. Le coup de sifflet final a ainsi scellé une défaite particulièrement lourde pour les Verts, qui n'avaient plus connu un tel revers depuis longtemps. Au-delà du score, c'est surtout le contenu de leur prestation qui suscite l'inquiétude : fragilité défensive, manque de cohésion, absence de réaction collective et pauvreté offensive. Autant de défaillances qui soulèvent de sérieuses interrogations sur le niveau actuel de la sélection. Certes, cette défaite ne remet pas en cause la qualification pour la phase finale de la CAN 2027, mais elle risque de laisser des traces. L'arrivée de Brahim Hemdani, épaulé par Antar Yahia, n'a manifestement pas produit les effets escomptés. La FAF devra désormais tirer les enseignements de ce naufrage et se pencher sur la situation du staff technique, dont les débuts sont loin de convaincre.

H. M.

Les Douanes frappent fort

Plus de 5 tonnes de kif et 1,1 million de comprimés saisis

Les services des Douanes algériennes ont réalisé d'importantes saisies de drogues et de substances psychotropes au cours de la période allant du 8 au 14 novembre. Selon le bilan hebdomadaire rendu public ce mardi 17 novembre 2026 par la Direction générale des douanes (DGD), les opérations menées par les brigades douanières ont permis de récupérer 5 280 kilogrammes de kif traité et 1 104 236 comprimés hallucinogènes. Ces interventions ont été conduites aussi bien par les unités douanières que dans le cadre d'opérations coordonnées avec les différents corps de sécurité. Elles s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les services concernés pour lutter contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, notamment sur les principaux axes de circulation et de transit. Dans son communiqué, la DGD met en avant la vigilance de ses équipes et le renforcement de la coordination avec les autres services de sécurité. Ces opérations visent à démanteler les circuits d'approvisionnement des réseaux criminels et à limiter la circulation des drogues, dont les substances psychotropes représentent une menace croissante pour la santé publique et la sécurité nationale.

R. N.

GAZA

Le génocide par la famine se poursuit

Plus d'un an après le cessez-le-feu, les habitants de Gaza continuent de vivre dans une situation humanitaire désastreuse. Les bombardements et les déplacements se poursuivent, tandis que le siège entrave l'accès à la nourriture et aux matériaux nécessaires pour se protéger du froid et reconstruire les habitations détruites.



Selon des sources médiatiques, les pénuries ne relèvent pas seulement des conséquences de la guerre. Un système de restrictions contrôlerait les marchandises autorisées à entrer dans l'enclave, leur quantité, leur diversité et les acteurs chargés de les acheminer. Les produits de première nécessité, comme la farine et les légumes, resteraient particulièrement difficiles à obtenir. La situation des boulangeries en donne une illustration concrète. À la fin du mois d'octobre, seules sept des vingt boulangeries de Gaza étaient encore en activité, selon l'association locale des boulangers, qui signalait l'épuisement des stocks commerciaux de farine. Les établissements restants risquaient à leur tour de fermer si de nouveaux approvisionnements n'étaient pas autorisés. L'aide alimentaire est elle aussi sous pression. Le Programme alimentaire mondial aurait réduit ses distributions, privant près d'un demi-million de Palestiniens de cette assistance. Les données citées font également état d'environ 1,4 million de personnes, soit près de 67 % de la population de Gaza, confrontées à une insécurité alimentaire aiguë ou à une situation plus grave, selon une analyse publiée en juillet 2026. Ces restrictions ont des conséquences qui dépassent la seule pénurie de nourriture. Elles affaiblissent l'économie locale, limitent les possibilités d'approvisionnement et maintiennent les familles dans une dépendance constante. Même lorsque des produits entrent dans Gaza, leur disponibilité ne suffit pas à répondre aux besoins d'une population confrontée à la destruction des logements, au froid et à l'incertitude du lendemain. Des organisations de défense des droits humains dénoncent l'utilisation de la faim comme méthode de guerre. Le droit international humanitaire interdit d'affamer les civils et protège les biens indispensables à leur survie. Les restrictions imposées à l'aide et aux approvisionnements, ainsi que l'affaiblissement de la production locale, alimentent les accusations d'une privation organisée. Le cessez-le-feu n'a donc pas mis fin aux souffrances des habitants. Pour les familles de Gaza, trouver du pain, accéder aux denrées essentielles et se mettre à l'abri restent des préoccupations quotidiennes. La famine, décrite par des sources médiatiques comme une politique délibérée, aggrave une crise qui rend la vie toujours plus difficile pour la population civile.

R. N.

LOI DE FINANCES 2027

Idir Saci souligne les priorités sociales et économiques du budget



Invité de l'émission L'Invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, l'expert économique et financier Idir Saci a commenté le projet de loi de finances 2027, adopté à la majorité par l'Assemblée nationale. Il estime que plusieurs mesures visent à préserver le caractère social de l'État, en soutenant le pouvoir d'achat, en maîtrisant l'inflation et en maintenant les subventions, tout en cherchant à rationaliser les dépenses et à encourager l'économie nationale. Le budget total annoncé s'élève à 137 milliards de dollars, un montant que l'expert qualifie d'historique. Sur cette enveloppe, 32 milliards seraient consacrés aux transferts sociaux, notamment aux subventions directes et indirectes de produits de grande consommation, de l'eau et de l'électricité. Idir Saci relève également l'importance des dépenses de fonctionnement, évaluées à 46 milliards de dollars, ainsi que des investissements publics, qui avoisineraient les 28 milliards. Ces investissements doivent notamment soutenir des projets dans le secteur ferroviaire et le dessalement de l'eau de mer. Le projet prévoit par ailleurs de nouvelles augmentations de salaires, dans la continuité des décisions engagées depuis 2022. Elles devraient concerner une large partie du secteur public, notamment les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi que le secteur économique de l'État. Près de 125 000 postes sont également envisagés, entre recrutements et titularisations. Enfin, le texte table sur une croissance économique globale de 4 %. Selon l'expert, certains secteurs hors hydrocarbures pourraient atteindre 5 %, un objectif qu'il juge réalisable.

R. N.